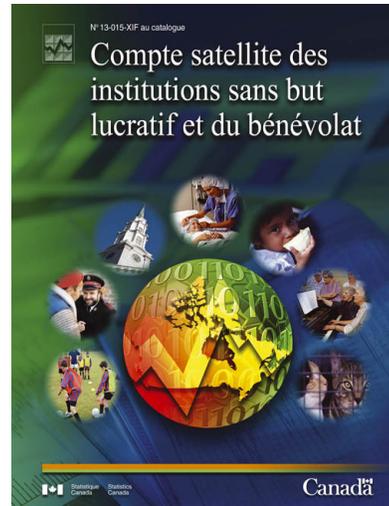




N° 13-015-XIF au catalogue

Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat

1997-1999



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Auteurs
Malika Hamdad
Sophie Joyal
Catherine Van Rompaey

Coordonnateurs de la publication
Anne-Marie Bridger, Christina MacPhail,
Gerard Meagher

Graphiste
Rachel Penkar

Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat (Catalogue no. 13-015-XIF, ISSN 1710-9884; also available in English, catalogue no. 13-015-XIE) est gratuite et publiée annuellement.

Pour d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements sur *Le Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat*, veuillez communiquer avec l'agent d'information à la Division des comptes des revenus et dépenses au (613) 951-3640.

Cette publication est disponible sur le site web de Statistique Canada (www.statcan.ca/francais/freepub/13-015-XIF/free_f.htm).

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Division des comptes des revenus et dépenses, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone: (613) 951-3640), courriel: lead-info-dcrd@statcan.ca.

Service national de renseignements 1 800 263-1136

Ligne ATS nationale (téléscripteur) 1 800 363-7629

Renseignements concernant le programme des bibliothèques de dépôt 1 800 700-1033

Télécopieur pour le programme des bibliothèques de dépôt 1 800 889-9734

Renseignements par courriel infostats@statcan.ca

Site Web www.statcan.ca

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Normes de services à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et ce, dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1 800 263-1136.

Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat

I.	Remerciements	1
II.	Lettre des coprésidentes	2
III.	Introduction	3
IV.	Présentation des résultats	6
	Le secteur sans but lucratif au Canada du point de vue économique	6
	Sources de revenu et utilisation des fonds dans le secteur sans but lucratif	10
	Travail bénévole et rémunération du travail	17
V.	Résumé et conclusions	21
VI.	Tableaux de données	23
VII.	Cadre conceptuel	32
VIII.	Méthodologie d'estimation	35
	Annexe A - Rapprochement du compte satellite et de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles	39
	Annexe B - La classification internationale des organismes sans but lucratif	40
	Annexe C - Glossaire des principaux termes	46
	Bibliographie	48
	Division des comptes des revenus et dépenses, série technique	49

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2004

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.



I. Remerciements

Le Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat a été réalisé par une équipe de projet composée de Catherine Van Rompaey, Sophie Joyal, Malika Hamdad, Karen Ashman et Mingyu Yu, de la Division des comptes des revenus et dépenses de Statistique Canada.

L'équipe de projet désire remercier les membres du Comité consultatif chargé du Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat de leurs précieux conseils et de leur inestimable appui tout au long de ces travaux, ainsi que de leur contribution à la rédaction du présent rapport.

Le Comité consultatif est composé des personnes suivantes : Jacquelyn Thayer Scott, University College of Cape Breton (coprésidente); Karen Wilson (coprésidente), Statistique Canada; Loleen Berdahl, Canada West Foundation; Nona Grandea, Direction du développement social Canada; Michael Hall, Centre canadien de philanthropie; Blaine Langdon, Agence du revenu du Canada; Mike McCracken, Informetrica Limited; Don McRae, Patrimoine canadien; Sheila Regehr, Condition féminine Canada; Lester Salamon et Helen Tice, Center for Civil Society Studies, Johns Hopkins University; Ron Saunders, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques; Katherine Scott, Conseil canadien de développement social; Andrew Sharpe, Centre d'étude des niveaux de vie; Cynthia Hagggar-Guénette, Dave Leblanc, Graham Lyttle et Paul Reed, de Statistique Canada.

L'équipe de projet désire en outre marquer l'importante contribution de Charles Morissette à l'établissement des estimations du compte satellite. Elle est enfin redevable à tous ses collègues du Système de comptabilité nationale du Canada du soutien très utile prêté à ses travaux, et notamment à Cynthia Hagggar-Guénette, Chris van Millingen, Denise Laronde-Jones, Roger Jullion et Karen Wilson.



II. Lettre des coprésidentes

La première publication du *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat* est une étape importante en ce qui a trait au développement des connaissances sur le secteur sans but lucratif du Canada. Cette première est l'aboutissement d'un grand projet de recherche et d'intégration de données pour la mise en valeur de statistiques détaillées et complètes sur le secteur, au sein du Système de comptabilité nationale du Canada. Elle permet de livrer les toutes premières estimations officielles de la contribution économique du secteur sans but lucratif du Canada.

Le compte satellite a été élaboré dans le cadre de l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire du gouvernement fédéral afin de s'assurer que l'information sur la taille, la portée et la nature du secteur constitue désormais un volet permanent des statistiques économiques du Canada. Avec les programmes complémentaires tels que l'*Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation* et l'*Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles*, le compte satellite comble d'importantes lacunes en matière d'information et témoigne de l'engagement de Statistique Canada de créer une base solide de connaissances sur le secteur bénévole.

Aux stades initiaux de l'élaboration du compte satellite, l'équipe de projet a participé, avec 10 autres pays, à un projet destiné à vérifier et à commenter un ensemble proposé de lignes directrices internationales pour l'établissement de statistiques sur le secteur sans but lucratif. Ce projet de publication du *Handbook on Nonprofit Institutions in the System of National Accounts* a été piloté par l'Université Johns Hopkins, sous les auspices des Nations Unies. Le *Handbook* sert maintenant de guide aux organismes statistiques du monde entier, et le Canada est l'un des premiers pays à l'adopter.

Une orientation et des commentaires précieux sont venus d'un Comité consultatif pour le compte satellite, qui est constitué de membres du secteur, de ministères fédéraux et d'experts de Statistique Canada. Le Comité a contribué à la création du compte en aidant à définir les besoins d'information des principaux utilisateurs de données, en partageant les connaissances sur la nature du secteur sans but lucratif du Canada et en commentant la substance et l'interprétation des lignes directrices internationales. Nous sommes heureux de lancer cette publication, qui se veut la première d'une nouvelle série annuelle.

Les coprésidentes du Comité consultatif pour le Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat,



Jacquelyn Thayer Scott
Professeure, School of Business
University College of Cape Breton et
Vice-présidente, Conseil consultatif des
sciences et de la technologie (Canada)



Karen Wilson
Directrice générale
Système de comptabilité nationale
Statistique Canada



III. Introduction

Les spécialistes des sciences sociales, les décideurs et les statisticiens, tant au Canada qu'à l'étranger, s'intéressent de plus en plus au groupe d'organismes dits sans but lucratif, bénévoles ou relevant de la société civile ou du «troisième secteur» ou secteur indépendant. Ce sont des organismes qui jouent un rôle primordial au sein de la société, se distinguant à bien des égards tant des organismes publics que des organismes à but lucratif et se situant au cœur même de la mobilisation collective et de la formation du capital social. Il s'agit d'une diversité de groupes: clubs sportifs et clubs de loisirs, associations artistiques et culturelles, organismes confessionnels, établissements d'enseignement, groupes d'intérêts, associations de gens d'affaires et fournisseurs de services sociaux et de santé, entre autres. Malgré l'importance reconnue du secteur sans but lucratif, on constate un manque très évident de données quantitatives fiables sur sa taille, sa portée et son incidence sur la société, du moins jusqu'à tout récemment.

Il est essentiel d'avoir une compréhension plus globale des dimensions du secteur à but non lucratif pour que les organisations bénévoles puissent mettre en perspective les questions d'ordre organisationnel et autres et afin de permettre une analyse et une planification plus éclairées. Si les décideurs en matière de politique publique — fédérale, provinciale et municipale — sont mieux sensibilisés à l'importance de la contribution du secteur, l'élaboration et la mise en œuvre de politiques s'en trouveront améliorées. Enfin et surtout, l'accès régulier à des données quantitatives fiables permettra aux médias et au public canadien de comprendre la taille, la complexité et les fonctions d'un secteur institutionnel clé qui joue un rôle social et culturel essentiel au niveau des localités et qui incite chaque année des millions de canadiens à donner temps et argent pour appuyer ses activités.

En juin 2000, le gouvernement du Canada a lancé l'Initiative sur le secteur bénévole et communautaire en collaboration avec le secteur bénévole, le but étant de rendre ce secteur plus apte à répondre aux demandes de la société et de resserrer ses liens avec le gouvernement fédéral. Un volet de l'Initiative a consisté en des investissements en recherche, de manière à combler de grandes lacunes en ce qui a trait à l'information servant à élaborer des politiques pour le secteur bénévole canadien. Dans cet investissement, on a prévu des fonds pour la création, dans le Système de comptabilité nationale du Canada, d'un ensemble de données économiques sur le secteur. Le *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat* devait constituer un ensemble de comptes économiques types portant sur le secteur sans but lucratif et rappelant les comptes déjà établis pour les autres secteurs de l'économie du pays. Il devait comporter aussi un volet non marchand permettant de tenir compte de la valeur économique du bénévolat, une importante facette de la contribution économique du secteur sans but lucratif. Le Compte satellite dispose maintenant d'un financement permanent à titre de programme annuel permanent de Statistique Canada.

L'apport économique de ce secteur n'est qu'un aspect de l'influence bien plus générale qu'il exerce dans la société. On a voulu financer des initiatives statistiques complémentaires et ainsi, s'attacher aux autres aspects de la question. Il y a d'abord eu une reprise triennale de l'*Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation* (ECDBP) une enquête menée auprès des ménages et portant sur les comportements face à la bienfaisance, le bénévolat et la participation. On a ensuite réalisé l'*Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles* (ENONB), la première consacrée à ces organismes où l'on se renseigne sur les secteurs d'activité, les populations clientes, la mesure dans laquelle ils procurent des avantages publics et les ressources financières et humaines mobilisées. Ces initiatives, dont le travail de base a été entrepris par le secteur bénévole,



répondent directement aux besoins d'information qui ont été définis. Avec le compte satellite, ces programmes statistiques permettent de faire avancer comme jamais auparavant notre connaissance du secteur sans but lucratif au pays.

Après le début des travaux d'élaboration de ce compte, l'équipe de projet de Statistique Canada a été invitée à participer à l'établissement de lignes directrices internationales sur les comptes satellites des organismes sans but lucratif, lesquelles sont aujourd'hui diffusées dans le *Handbook on Nonprofit Institutions in the System of National Accounts* de l'Organisation des Nations Unies. Les concepts et les méthodes ayant présidé à l'élaboration du compte satellite canadien s'inspirent très largement des principes qu'énonce le *Handbook*.¹

Le *Handbook* recommande d'établir des statistiques économiques pour un vaste secteur sans but lucratif délimité à l'aide de critères structurels et opérationnels. Pour ce faire, il s'agit notamment de recenser l'activité qui s'exerce à des fins non lucratives dans tous les secteurs de l'économie où les organismes sans but lucratif sont aujourd'hui présents. Pour diverses raisons, on considère qu'il est primordial de donner un aperçu clair et quantifiable des organismes appartenant à ce secteur dont la définition est plutôt large. On a jugé que ces organismes représentaient une force économique importante et croissante dans les pays du monde. Ils présentent une gamme de traits distinctifs qui justifient un traitement séparé à des fins d'analyse. Il faut aussi dire qu'ils sont de plus en plus l'objet d'une attention particulière dans le secteur de la politique publique. Comme des statistiques complètes n'ont jamais été établies de manière distincte pour les organismes sans but lucratif, le besoin d'améliorer l'observation et la caractérisation de ces unités dans les systèmes statistiques nationaux est manifeste.²

Cette première version du *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat* au Canada présente des comptes économiques types de la production, des revenus et des dépenses du secteur sans but lucratif pour trois années de référence, à savoir 1997, 1998 et 1999. Elle comporte des comptes séparés pour les hôpitaux (ce qui comprend les établissements de soins pour bénéficiaires internes), les universités et les collèges, ainsi que pour le secteur sans but lucratif sans ces groupes. On y indique le produit intérieur brut (PIB) et le revenu total par domaine d'activité principal selon la classification internationale des organismes sans but lucratif. Le volet non marchand permettant de mesurer la valeur économique du bénévolat y est présenté pour les années 1997 et 2000, là encore suivant la classification internationale. Les estimations sont en valeur nominale.

Voici comment est organisé le reste du document. Les données analytiques du compte satellite se trouvent à la section IV qui se divise en trois sous-sections. La première décrit la taille et la portée du secteur sans but lucratif, du point de vue économique, et porte sur son activité productive exprimée en fonction du PIB. La deuxième donne un aperçu des sources de revenu et de l'utilisation qu'il est faite de ces fonds. La troisième porte sur l'activité bénévole et sur ses liens avec l'activité rémunérée dans le secteur sans but lucratif. Des tableaux de données décrivant les comptes économiques types et le volet non marchand correspondant à ce secteur suivent à la section VII. Les sections VIII et IX exposent le cadre conceptuel et les méthodes d'estimation. En annexe, on peut trouver une description des opérations de rapprochement du compte satellite et de l'*Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles*; des détails sur la classification

1. Pour une description plus détaillée des concepts, des sources de données et des méthodes d'estimation exploités dans notre *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat*, se reporter aux annexes VIII et IX du présent rapport.
2. Voir *Handbook on Nonprofit Institutions in the System of National Accounts*, Nations Unies (2003).



internationale des organismes sans but lucratif; une liste des principaux termes employés dans tout le document. La publication se termine par une bibliographie et une liste de documents de la série intitulée *Comptes des revenus et dépenses, série technique*.

Les éléments d'analyse que livre le présent rapport se rapportent à l'année 1999, sauf là où les estimations des comptes économiques types et de la valeur du travail bénévole sont combinées pour « élargir » la mesure du secteur. Dans ce cas, c'est l'année 1997 qui est visée. Dans la mesure du possible, l'analyse porte sur l'ensemble du secteur sans but lucratif et sur ce même secteur sans les hôpitaux, les universités et les collèges, et ce, en vue de mieux faire ressortir la diversité des organismes sans but lucratif en dehors de ces grands groupes.



IV. Présentation des résultats

Le secteur sans but lucratif au Canada du point de vue économique

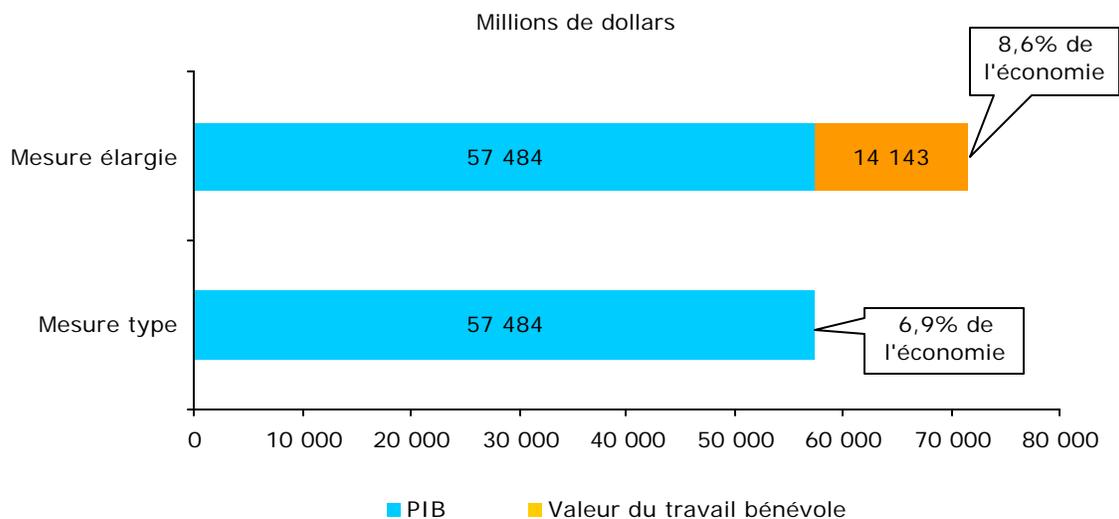
Les organismes sans but lucratif jouent un rôle important dans la vie économique du pays

Les organismes sans but lucratif apportent une contribution primordiale à l'activité économique au Canada. Cet apport peut se mesurer par le produit intérieur brut (PIB) correspondant, c'est-à-dire par l'activité productive générée lorsque ces organismes entreprennent leur mandat au sein de la société canadienne. D'après les mesures types, on estimait le PIB du secteur sans but lucratif à 61,8 milliards de dollars en 1999, soit 6,8 % de tout le PIB du pays.

Comme les organismes sans but lucratif font largement appel au bénévolat, on élargit le PIB pour évaluer le travail bénévole au coût de remplacement. Cette mesure représente le coût qu'il faudrait engager pour remplacer les efforts des bénévoles par des services achetés sur le marché du travail rémunéré. On peut considérer que cette mesure élargie de l'activité bénévole non marchande permet de faire une évaluation plus complète de la production du secteur sans but lucratif aux termes du PIB en tenant plus fidèlement compte de l'utilisation véritable de ses ressources de production. En 1997, l'année pour laquelle les comptes économiques types et la valeur du travail bénévole sont disponibles, le PIB représentait 57,5 milliards de dollars, soit 6,9 % de l'activité économique. Si on ajoute à ce chiffre la valeur du travail bénévole au PIB du secteur, on constate que la contribution des organismes sans but lucratif à l'économie canadienne monte à 8,6% en proportion. Les services de main-d'œuvre bénévoles représentent un apport supplémentaire de 14,1 milliards de dollars, ce qui correspond à près de 20 % de la valeur totale selon cette mesure élargie du PIB.

Figure 1

**Produit intérieur brut du secteur sans but lucratif au Canada
Mesures type et élargie, 1997**

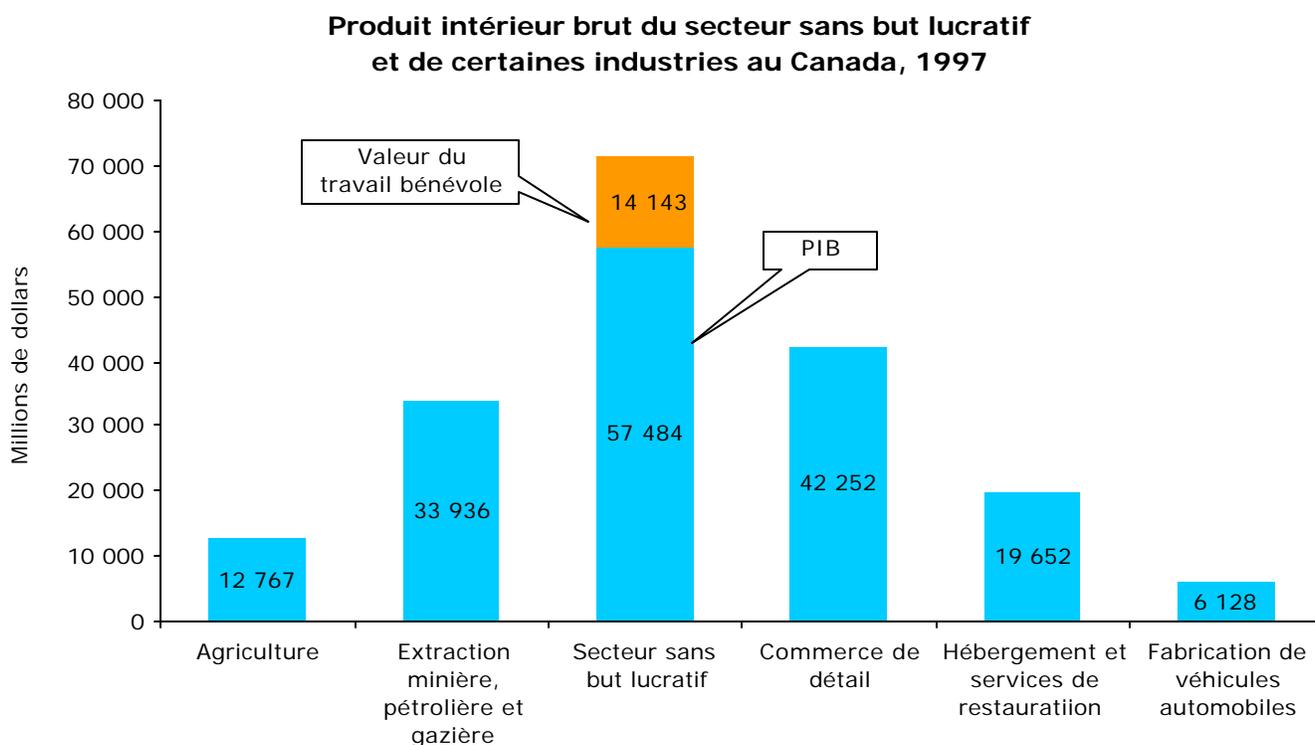


Le secteur sans but lucratif est plus grand au Canada que bien des industries de premier plan

Pour présenter l'échelle de l'activité économique des organismes sans but lucratif, on peut comparer le PIB de ce secteur à celui des grandes industries du pays.³

Le PIB élargi du secteur sans but lucratif est plus de 11 fois supérieur à celui du secteur de la fabrication de véhicules automobiles, plus de quatre fois supérieur à celui de l'agriculture, et plus de deux fois supérieur à celui de l'extraction minière, pétrolière et gazière. Il dépasse aussi de plus de la moitié celui de tout le commerce de détail au Canada. Il dépasse les valeurs de ces grandes industries, que l'on tienne compte ou non dans leur évaluation de la contribution du bénévolat (valeur du travail bénévole au coût de remplacement).

Figure 2



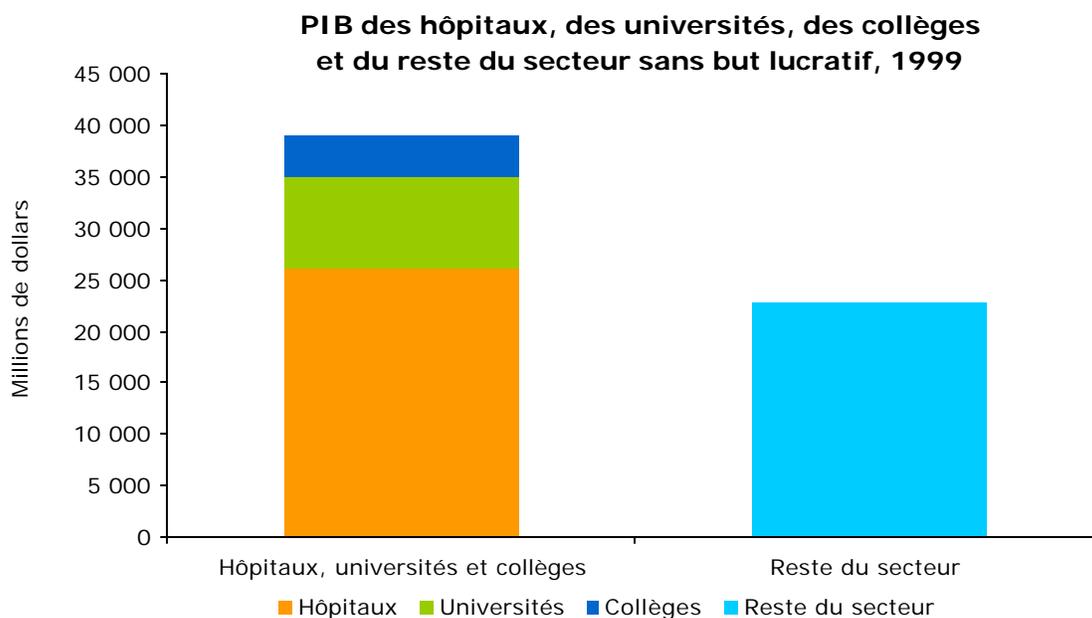
3. Les organismes sans but lucratif ne constituent pas une industrie mais plutôt un groupe d'unités institutionnelles semblables composant un secteur. Les industries (p. ex. la fabrication, la construction) sont définies en fonction d'une activité, tandis que les secteurs institutionnels (p. ex. les ménages, les entreprises, les administrations publiques), sont définis en fonction de leur rôle ou de leur motivation dans un système économique. Les unités institutionnelles incluses dans le secteur sans but lucratif englobent une vaste gamme d'activités de nature industrielle. Même si, à vrai dire, les secteurs et les industries ne sont pas des bases de classification cohérentes, ces comparaisons sont toutefois utiles comme point de référence.



Les hôpitaux,⁴ les universités et les collèges sont des poids lourds du secteur sans but lucratif

Totalisant 39,0 milliards de dollars en 1999, le PIB des hôpitaux (y compris les établissements de soins pour bénéficiaires internes), des universités et des collèges représente la plus grande partie de l'activité économique du secteur sans but lucratif (63,1%). Les hôpitaux ont généré deux fois plus de valeur ajoutée (42,3 %) que les universités et les collèges réunis (20,8 %).

Figure 3



Ces organismes, qui sont le plus souvent de grande taille, appartiennent pour l'essentiel aux secteurs de la santé et de l'éducation et, par conséquent, ces domaines d'activité prédominent dans le PIB du secteur canadien sans but lucratif.

Le reste du secteur sans but lucratif englobe une vaste gamme d'activités

Pour se faire une plus juste idée de la diversité des autres organismes dans le secteur canadien sans but lucratif, on peut exclure les hôpitaux, les universités et les collèges. On se retrouve alors, en général (mais non pas exclusivement), en présence d'organismes plus petits appartenant à des domaines très divers. Ce groupe d'organismes est à l'origine de 36,9 % du PIB du secteur sans but lucratif.

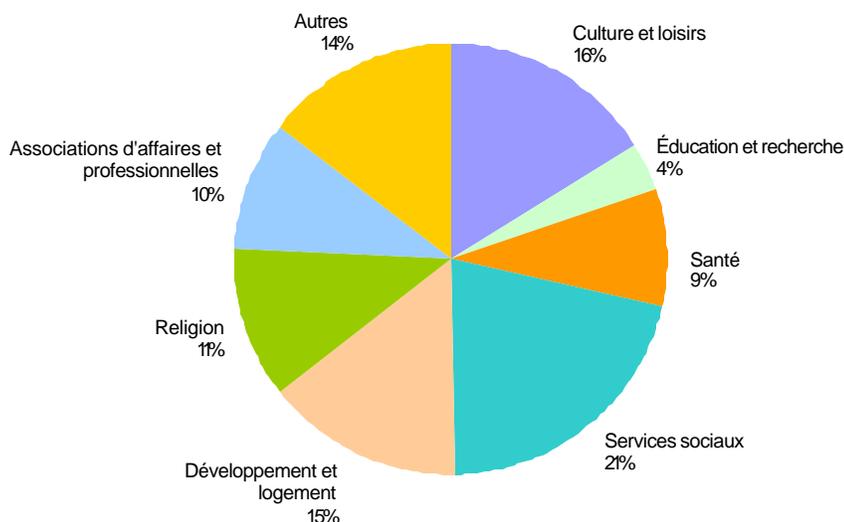
Dans le secteur sans but lucratif, excluant les hôpitaux, les universités et les collèges, le domaine des services sociaux se classe au premier rang, représentant plus de 20 % du PIB. La culture et les loisirs suivent avec 16,1 %, devant le développement et le logement (14,9 %), la religion (11,4 %), les associations d'affaires et professionnelles et les syndicats (9,7 %) et la santé (8,8 %). Ensemble, ces six secteurs d'activité représentent plus de 80 % du PIB réalisé par ce groupe.

4. Toutes les références aux hôpitaux dans le présent document tiennent compte des établissements de soins pour bénéficiaires internes.



Figure 4

PIB du secteur sans but lucratif excluant les hôpitaux, les universités et les collèges, par secteur principal d'activité, 1999



Le PIB des organismes sans but lucratif consiste surtout en rémunération du travail

Le PIB du secteur sans but lucratif mesure les biens et les services produits par les organismes sans but lucratif après déduction des achats intermédiaires nécessaires à cette production. Il comprend implicitement les salaires et les traitements, le revenu supplémentaire du travail, les provisions pour consommation de capital (amortissement des constructions et des équipements), l'autre excédent d'exploitation et les impôts indirects nets sur les facteurs de production.

Dans une proportion de plus de 91 %, le PIB des hôpitaux, des universités et des collèges⁵ prend la forme de salaires, de traitements et de revenu supplémentaire du travail, le reste étant constitué des provisions pour consommation de capital (7,3 %) et des impôts indirects nets sur les facteurs de production (1,6 %).

L'importance relative du travail dans le PIB tombe à 76,4 % pour le reste des organismes du secteur sans but lucratif, ce qui s'explique par l'existence d'un excédent d'exploitation dans le PIB pour une partie de ce groupe et par la proportion supérieure que représentent les impôts indirects sur les facteurs de production. L'une des caractéristiques particulières des organismes à but non lucratif est que leur raison d'être n'est pas principalement liée à la réalisation de bénéfices. Par contre, les organismes dont l'activité marchande est considérable peuvent générer un excédent d'exploitation (profits et pertes) au cours d'un exercice financier. Cet excédent doit toutefois être réinvesti selon la mission de l'organisme et non pas être réparti entre ses propriétaires et administrateurs.

5. Comme ces organismes sont avant tout des producteurs non marchands et qu'ils n'exercent qu'une activité commerciale restreinte sur le marché, leur production est évaluée par convention au prix coûtant dans le Système de comptabilité nationale. D'autres organismes à but non lucratif recouvrent la majorité de leurs coûts au moyen des recettes de leurs ventes. Elles sont vues principalement comme des producteurs marchands et leur production est évaluée à la valeur marchande.



Sources de revenu et utilisation des fonds dans le secteur sans but lucratif

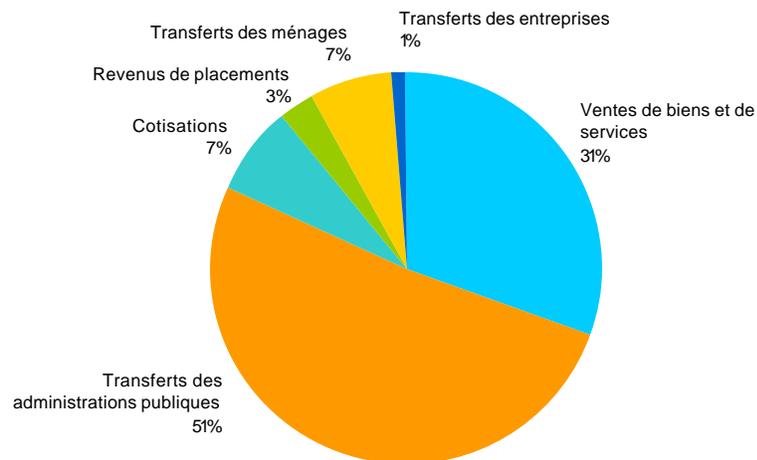
Quelles sont les sources de revenu des organismes sans but lucratif?⁶

Les hôpitaux, les universités et les collèges comptent dans une large mesure sur les deniers publics

Pour l'ensemble du secteur sans but lucratif, les transferts accordés par les administrations publiques ont représenté la source première de recettes (51,2 %); suivaient les ventes de biens et de services, qui représentaient 30,6 % des recettes. Ensemble, ces deux sources sont à l'origine de plus de 80 % des recettes du secteur. Les autres sources étaient relativement modestes, soit 7,4 % pour les cotisations, 6,8 % pour les transferts en provenance des ménages, 2,9 % pour le revenu de placements et 1,2 % pour les dons d'entreprises.

Figure 5

Sources de revenu du secteur sans but lucratif, 1999



Comme pour le PIB, les hôpitaux, les universités et les collèges prédominent dans l'ensemble du secteur sans but lucratif en ce qui a trait au revenu, recevant plus de la moitié des recettes totales du secteur. Les hôpitaux ont obtenu 84,0 % de leur revenu sous forme de transferts des administrations et 14,3 % sous forme de produit des ventes. Les universités et les collèges reçoivent également des fonds importants des

6. Conformément aux lignes directrices relatives aux comptes nationaux, dans les éléments du revenu actuel du compte satellite, les paiements faits par les gouvernements à des établissements à but non lucratif en échange de biens ou de services offerts sont inscrits à titre de ventes et non pas de transfert. Ces montants ne peuvent pas être inscrits séparément.



administrations (58,5 % du revenu total), mais ces établissements tirent aussi d'importants revenus sous forme de frais de scolarité — ce qui se traduit par des recettes de vente relativement supérieures — puisant à cette source 30,4 % de leur revenu total.

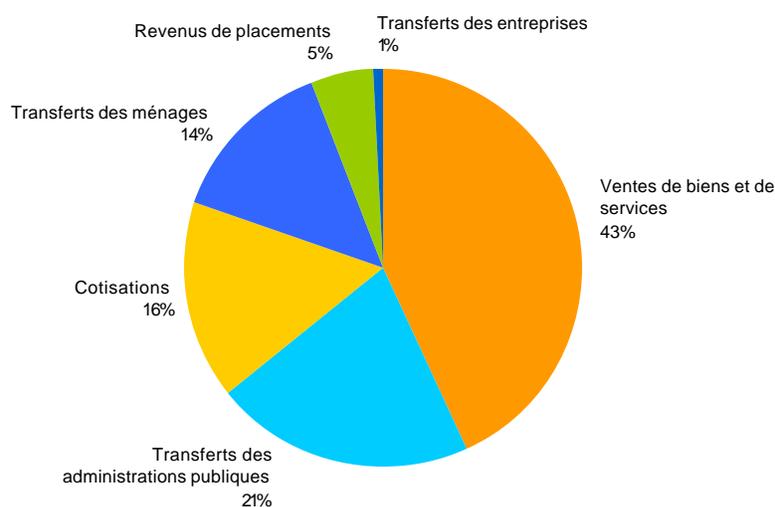
Dans une proportion de plus de 80 %, tous les transferts des administrations publiques au secteur sans but lucratif sont allés aux hôpitaux, aux universités et aux collèges. À eux seuls, les hôpitaux ont reçu presque 60 % de ces sommes. Comme le financement de tels organismes est de ressort provincial, on ne s'étonnera pas que les transferts du secteur public au secteur sans but lucratif viennent presque entièrement des provinces (94,2 %).⁷

Les autres organismes comptent moins sur les transferts des administrations publiques et les ventes représentent pour eux une source de revenu de première importance

Le secteur sans but lucratif, si on ne tient pas compte des hôpitaux, des universités et des collèges, a reçu un revenu total de 44,4 milliards de dollars. Les ventes de biens et de services sont de loin la source première de recettes pour ce groupe, lesquelles représentent 42,9 % du revenu total, soit plus du double de ce qu'ils reçoivent en transferts des administrations publiques (21,1 %). Ensemble, ces deux sources ont été à l'origine de 64,0 % des recettes du groupe comparativement à 81,8 % pour l'ensemble du secteur sans but lucratif.

Figure 6

Sources de revenu du secteur sans but lucratif, excluant les hôpitaux, les universités et les collèges, 1999



7. Dans le Système de comptabilité nationale du Canada, ces transferts sont comptabilisés en fonction du payeur final. Les paiements fédéraux aux administrations provinciales destinés au financement de la santé et de l'éducation sont donc présentés comme des transferts entre administrations publiques, et non pas comme des transferts aux hôpitaux, aux universités et aux collèges.



Pour le secteur sans but lucratif excluant les hôpitaux, les universités et les collèges, les administrations provinciales sont toujours la grande source de transferts provenant du secteur public (78,2 %), mais l'apport du gouvernement fédéral est plus important dans ce groupe que dans le secteur tout entier (20,9 %).

Ce groupe a aussi tiré des ressources abondantes des cotisations (16,2 %) et des dons des ménages (13,9 %). Au nombre des autres sources de recettes, on compte le revenu de placements (4,9 %) et les transferts des entreprises (1,0 %). Leurs recettes ayant été puisées à des sources autres que les administrations publiques dans une proportion de 78,9 %, les organismes du groupe dépendaient bien moins des deniers publics que les hôpitaux, les universités et les collèges.

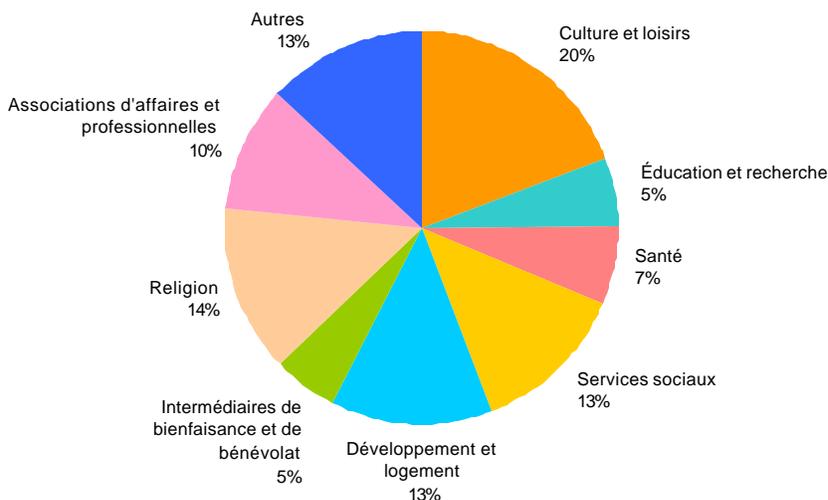
Les quatre premières sources de recettes en importance, à savoir les ventes de biens et de services, les transferts des administrations publiques, les cotisations et les transferts des ménages, représentent plus de 90 % de toutes les recettes du groupe.

Comme pour le PIB, les recettes des autres organismes du secteur sans but lucratif sont associées à divers domaines

Les hôpitaux, les établissements de soins pour bénéficiaires internes, les universités et les collèges ont obtenu 55 % de toutes les recettes du secteur, mais le reste de ces recettes est associé à une vaste gamme de domaines. Les six activités principales à l'origine de près de 82 % du PIB (services sociaux, culture et loisirs, développement et logement, religion, associations d'affaires et professionnelles et santé) représentent 76,1 % de l'ensemble des recettes de ces autres organismes qui sont généralement de moindre taille.

Figure 7

Revenu du secteur sans but lucratif, excluant les hôpitaux, les universités et les collèges, par secteur d'activité, 1999



Bien que la répartition des revenus ressemble à celle du PIB, on peut noter quelques exceptions importantes, où dans certains cas on observe de nettes différences entre les parts respectives de l'activité économique et de la masse des recettes. Il y a d'abord les organismes qui s'occupent de culture et de loisirs. Avec une part de



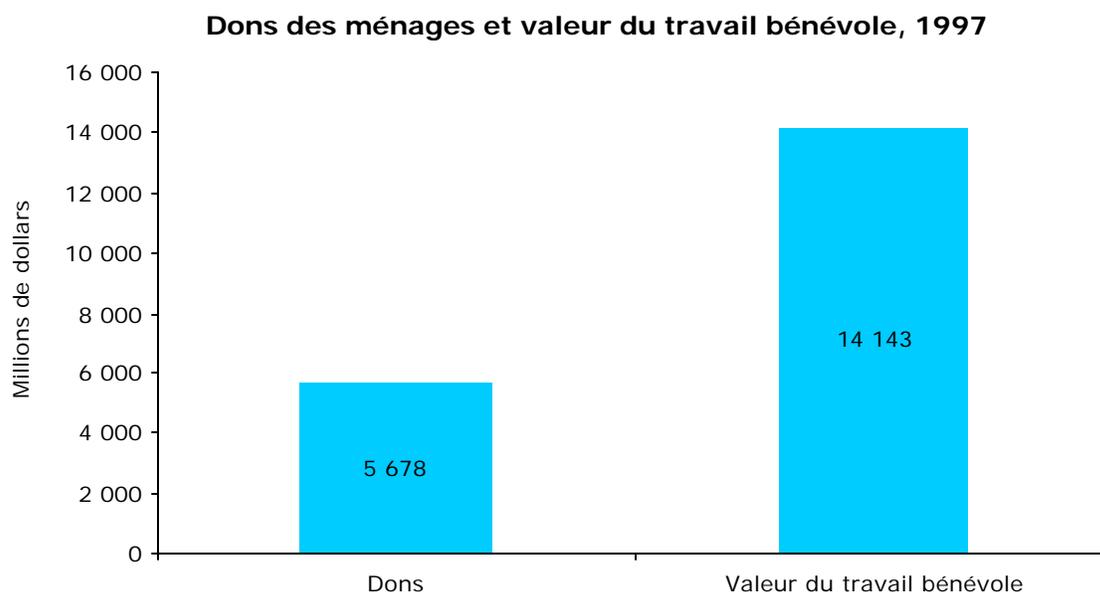
revenu plus élevée que la part de valeur ajoutée à l'économie, le groupe de la culture et des loisirs a obtenu les plus fortes recettes dans le secteur, excluant les hôpitaux, les universités et les collèges, soit presque 20 % de son revenu total, contre seulement 16,1 % de son PIB. En revanche, les organismes de services sociaux ont prédominé dans le groupe pour ce qui est du PIB (21,0 %), tandis qu'ils ont eu droit à une moindre part du revenu total (12,8 %).

On ne s'étonnera pas que la part du revenu total qui est allée aux intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat (5,4 %) ait été le double de leur part du PIB (2,1 %). En effet, ces organismes ont souvent pour tâche de redistribuer les revenus aux organismes de tout le secteur et ont une activité productive relativement moindre. Pour le groupe de la religion, la part du revenu (14 %) a aussi été supérieure à la part du PIB (11,4%).

La valeur du temps de bénévolat dépasse celle des dons des ménages

Le bénévolat est une ressource qui, en valeur, dépasse de loin les dons que font les ménages au secteur sans but lucratif. Ceux-ci ont versé au total 5,7 milliards de dollars en dons, mais la valeur des services de bénévolat totalise plus du double de ce montant; ce revenu « en nature » destiné au secteur sans but lucratif s'est établi à 14,1 milliards de dollars.

Figure 8



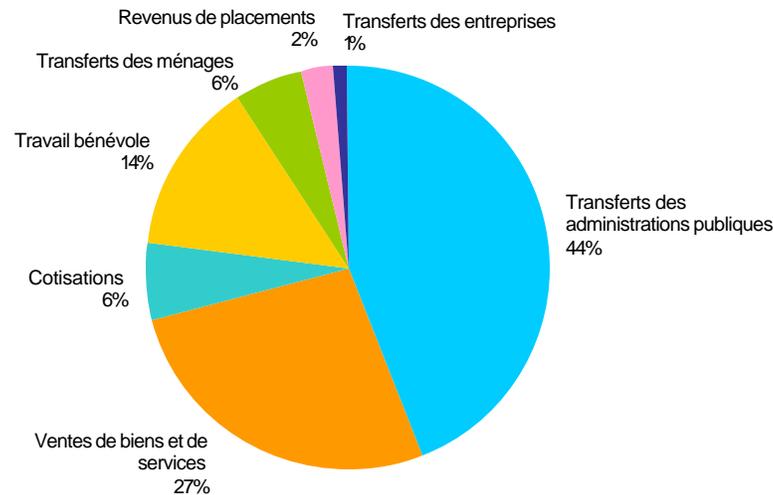
La contribution des ménages triple si on tient compte du travail bénévole

Le bénévolat est une ressource importante qu'apportent les ménages sous forme de transferts en nature. Comme pour le PIB, on peut élargir la mesure du revenu du secteur sans but lucratif pour tenir compte de cette valeur supplémentaire. Si on additionne la valeur du travail bénévole aux dons des ménages, on se trouve à tripler l'importance des transferts des ménages dans la masse des recettes de ce secteur (de 6,5 % à 19,5%).



Figure 9

Mesure étendue des sources de revenu du secteur sans but lucratif en tenant compte du bénévolat, 1997



De quelle manière les organismes sans but lucratif emploient-ils leur revenu?

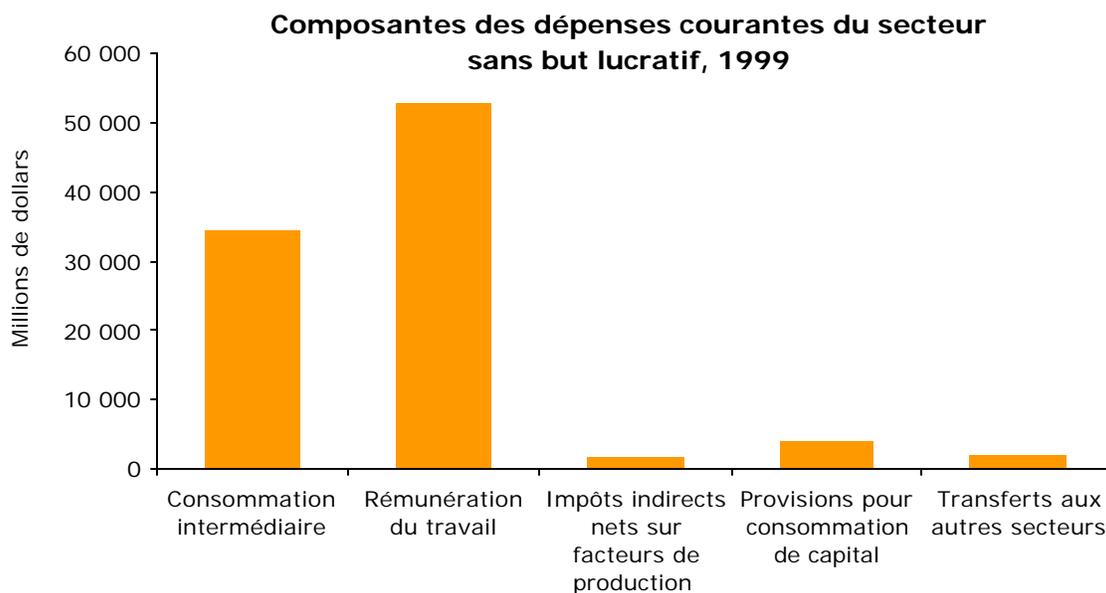
La rémunération constitue la principale dépense, plus particulièrement dans le cas des hôpitaux, des universités et des collèges

Les dépenses courantes des organismes sans but lucratif se sont élevées à 95,1 milliards de dollars; il s'agissait, dans une proportion de 98 %, de dépenses d'exploitation engagées pour la production de biens et de services. Le reste a pris la forme de transferts aux autres secteurs de l'économie.

Deux postes de dépense représentaient près de 95 % des dépenses totales d'exploitation. La rémunération du travail a constitué la principale dépense, soit 56,9 % du total. Les achats intermédiaires, c'est-à-dire les achats de biens et de services pour la production, se sont classés au deuxième rang, représentant 37,1 % de l'ensemble. Le reste (6 %) des dépenses de production se répartissait entre les provisions pour consommation de capital (dépenses d'amortissement) et les impôts indirects nets sur les facteurs de production.



Figure 10



Les hôpitaux, les universités et les collèges ont dépensé plus du double en rémunération du travail comparativement aux achats intermédiaires de biens et de services. En proportion de leurs dépenses totales d'exploitation, ces organismes ont dépensé relativement plus en services de main-d'œuvre (66,3 %) et moins en achats intermédiaires (27,3 %) que les autres organismes du secteur, ce qui s'explique peut-être par des taux supérieurs de rémunération dans leurs secteurs d'activité.

Pour leur part, ces autres organismes ont davantage dépensé en biens et services (50,3 %) comparativement à la rémunération du travail (44,1 %). Ce groupe dépend beaucoup plus des bénévoles pour réaliser ses activités que les hôpitaux, les universités et les collèges. Si la valeur du travail des bénévoles était ajoutée à la rémunération du travail, ces différences relatives seraient réduites et la valeur totale des services de main-d'œuvre dépasserait les dépenses pour les achats intermédiaires.

L'épargne du secteur sans but lucratif vient de secteurs d'activité bien précis

Dans l'ensemble, les revenus, qu'il s'agisse de recettes du marché ou de transferts, permettent aux organismes sans but lucratif de rentrer dans leurs frais. En 1999, l'épargne de tout ce secteur a été de 3,3 milliards de dollars. Si on l'exprime en proportion du revenu, le taux d'épargne du secteur s'est établi à 3,4 % comparativement à 8,6 % pour le taux d'épargne national la même année.⁸ L'épargne des organismes sans but lucratif vient principalement d'organismes bien précis comme les offices de transport sans but lucratif, les fournisseurs d'assurance-maladie, les chambres de commerce et les grandes associations d'affaires et professionnelles. Ce sont des organismes qui répondent généralement aux besoins des entreprises ou exercent une importante activité sur le marché.⁹

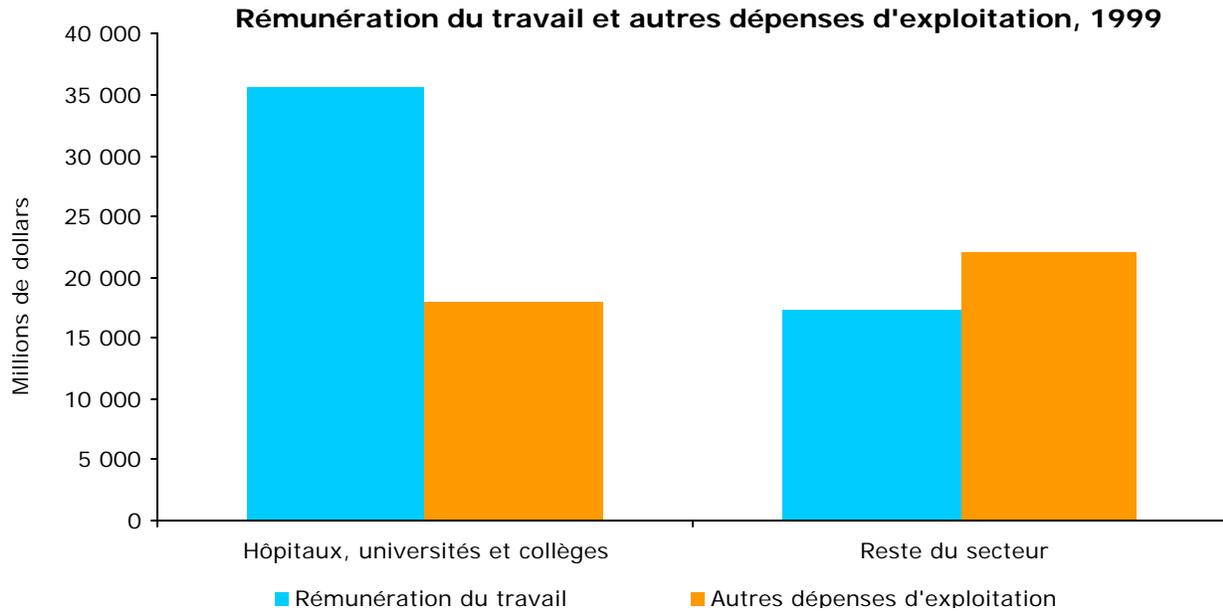
8. Il s'agit de l'épargne nationale en proportion du revenu national net.

9. Ils sont classés dans le secteur des entreprises dans les comptes types du Système de comptabilité nationale du Canada.



D'autres organismes du secteur présentent habituellement des taux d'épargne faibles ou négatifs. Les hôpitaux étaient en désépargne pendant la période visée par le compte satellite tandis que les universités et les collèges enregistraient, pour leur part, des valeurs positives mais modestes. On enregistrait également une désépargne chez les organismes extérieurs à ces groupes qui n'étaient pas de grands producteurs du marché.

Figure 11



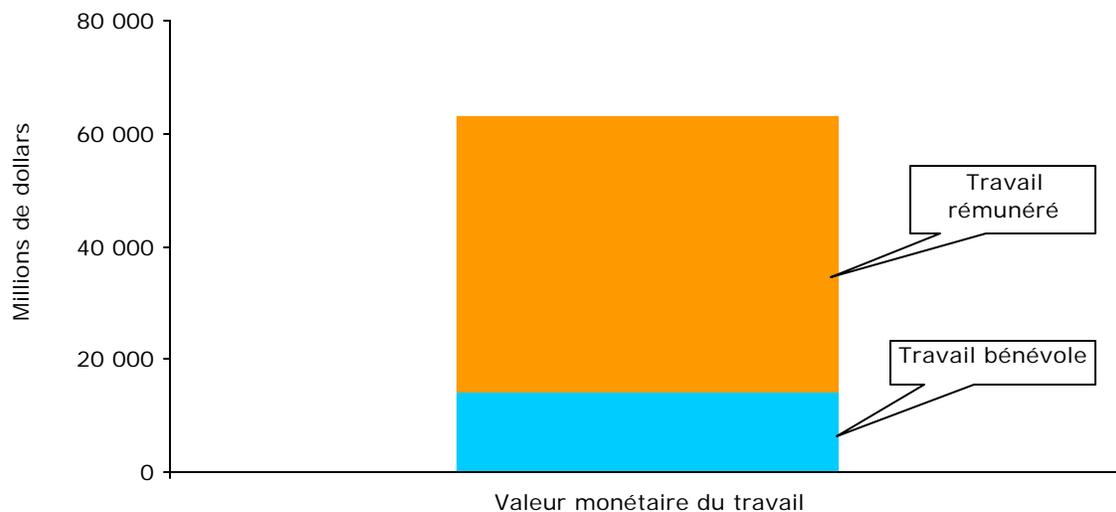
Travail bénévole et rémunération du travail

Le travail bénévole représente le quart de la valeur totale des services de main-d'œuvre

Si on fait la somme de la rémunération du travail et de la valeur du travail bénévole au coût de remplacement, on obtient une mesure élargie de la valeur totale des services de main-d'œuvre dans le secteur sans but lucratif. En 1997, ce secteur a versé 48,9 milliards de dollars en rémunération du travail et reçu 14,1 milliards de dollars en services de bénévolat. La valeur du travail bénévole correspondait presque au quart de la valeur totale des services de main-d'œuvre dans ce même secteur. La valeur globale des ressources de main d'œuvre employée par le secteur sans but lucratif représente 13,5 % de la masse salariale de l'économie canadienne.

Figure 12

Mesure élargie du travail du secteur sans but lucratif, 1997



Le groupe de la culture et des loisirs recourt davantage au bénévolat, alors que le groupe de la santé compte largement sur le travail rémunéré

Quatre secteurs d'activité sont à l'origine de la plus grande part de la valeur du travail bénévole. Le groupe de la culture et des loisirs a reçu en 1997 pour 3,6 milliards de dollars de services bénévoles, suivi à cet égard des groupes des services sociaux (3,0 milliards de dollars), de la religion (2,5 milliards) ainsi que de l'éducation et de la recherche (1,8 milliard). Ensemble, ces quatre groupes représentaient 77,0 % de la valeur du travail bénévole et 38,3 % de la rémunération du travail.

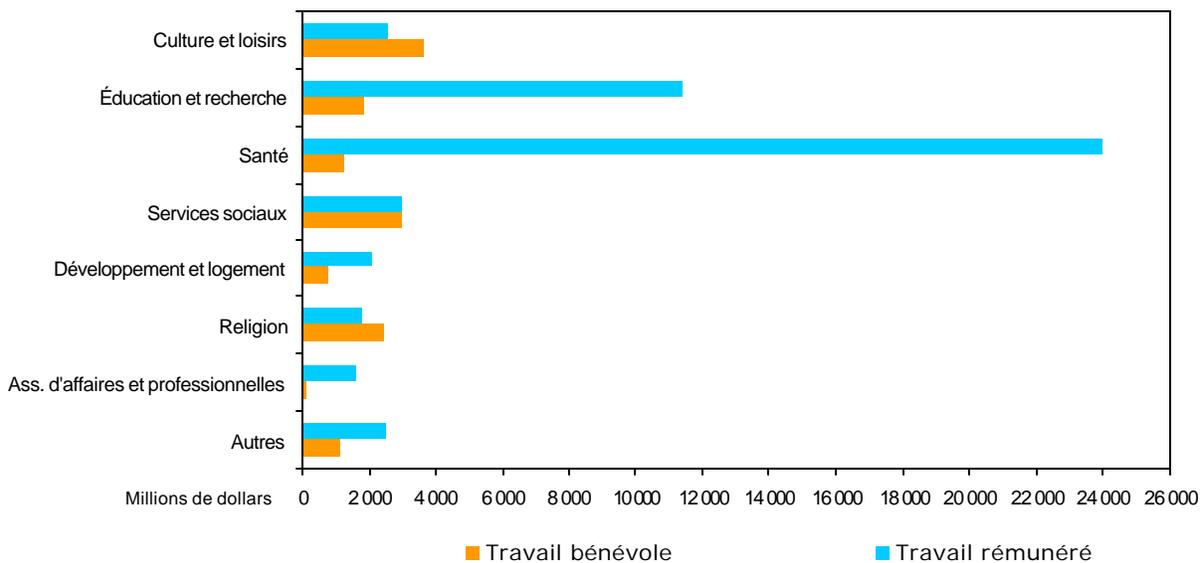
Le groupe de la santé (où dominent les hôpitaux) compte largement sur le travail rémunéré par opposition à l'activité bénévole. Totalisant 23,9 milliards de dollars, le budget salarial du secteur de la santé laisse dans l'ombre tous les autres secteurs à ce chapitre. Le groupe de l'éducation et de la recherche mobilise largement lui aussi la main-d'œuvre rémunérée, ce qui représente 11,4 milliards de dollars. Les groupes de la santé et de



l'éducation occupent le premier rang pour le travail rémunéré dans le secteur sans but lucratif, représentant ainsi près des trois quarts du total. On peut leur attribuer 21,5 % de la valeur du travail bénévole.

Figure 13

Valeur monétaire du travail bénévole et du travail rémunéré par secteur d'activité, 1997



L'importance relative du travail bénévole varie amplement selon les secteurs d'activité

Le recours au bénévolat—par opposition au travail rémunéré—accuse de grandes variations selon les domaines d'activité dans le secteur sans but lucratif. La part du bénévolat dans la mesure élargie de la valeur des services de main-d'œuvre se situait en 1997 entre un maximum de 67,9 % pour le groupe du droit, de la défense des intérêts et de la politique, et un minimum de 4,9 % pour le groupe de la santé.

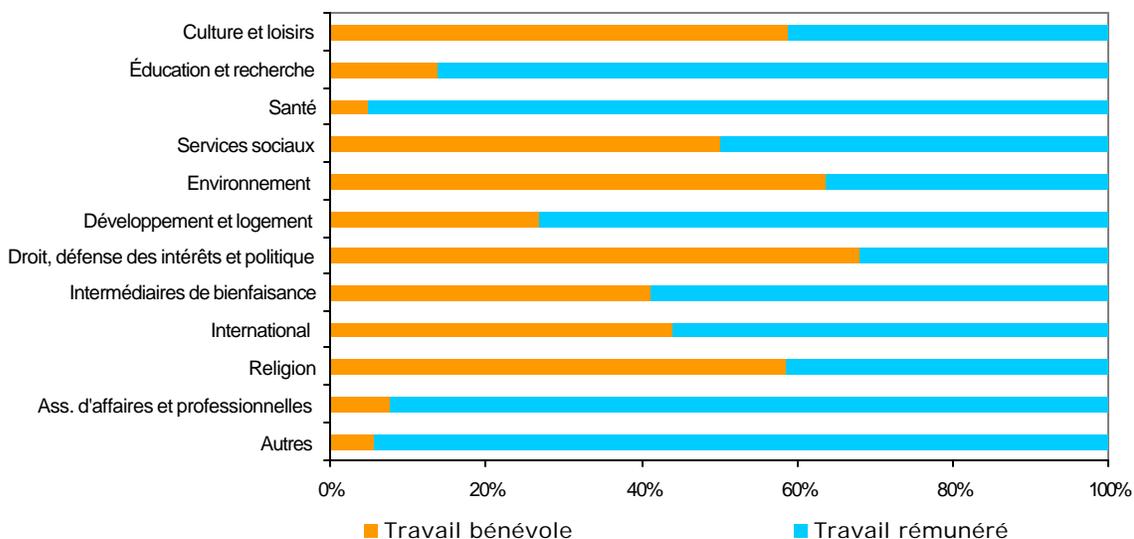
Les organismes des domaines de la santé, des associations d'affaires et professionnelles, de l'éducation et de la recherche et du développement et du logement emploient eux aussi bien plus de main-d'œuvre rémunérée que de main-d'œuvre bénévole.

En revanche, les organismes qui s'occupent principalement d'environnement, de culture et loisirs, et de religion s'appuient davantage sur le bénévolat.



Figure 14

Importance relative du travail bénévole et du travail rémunéré dans la mesure étendue de la valeur du travail, 1997

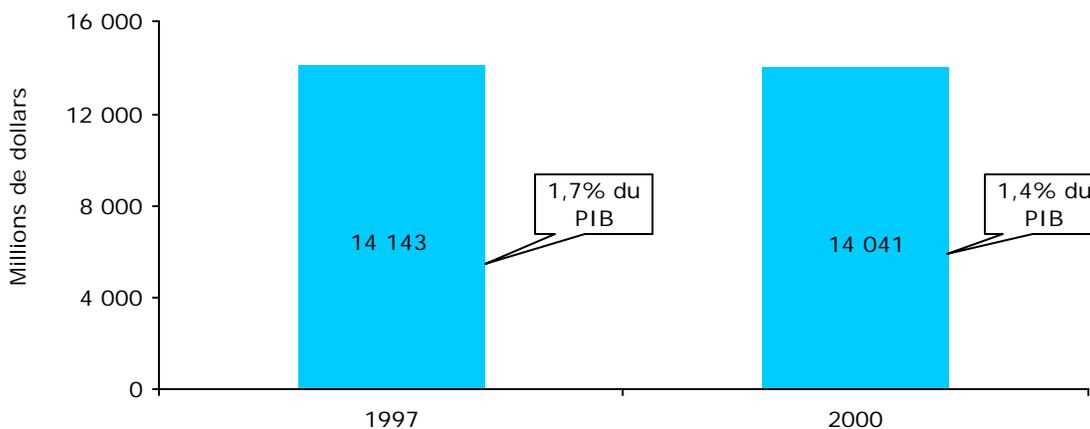


La valeur de l'activité bénévole a fléchi de 1997 à 2000

On estimait à 14,0 milliards de dollars la valeur du travail bénévole en 2000; c'est un peu moins que l'estimation correspondante de 14,1 milliards pour 1997. En proportion du PIB de l'économie canadienne, la valeur du travail bénévole s'est chiffrée à 1,4 % en 2000 contre 1,7 % en 1997. La baisse enregistrée dans la valeur du travail bénévole s'explique par le nombre d'heures de bénévolat moindre effectué au cours de cette période.

Figure 15

Valeur du travail bénévole en proportion du PIB de l'économie canadienne



En 2000, 6,5 millions de personnes (26,7 % de la population canadienne) ont fait don de leur temps et de leurs compétences; le taux de bénévolat était plus élevé (31 %) en 1997. Si un million de Canadiens de moins ont été bénévoles, ceux qui l'ont été y ont consacré plus de temps, ce qui a compensé en partie le recul sur le plan des heures de bénévolat de l'ordre de 5,0 %. En 2000, l'apport des bénévoles a totalisé 162 heures en moyenne comparativement à 149 en 1997, selon l'*Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation*. On a dénombré 1,1 milliard d'heures de bénévolat en 2000, ce qui équivaut à 539 000 emplois à temps plein.

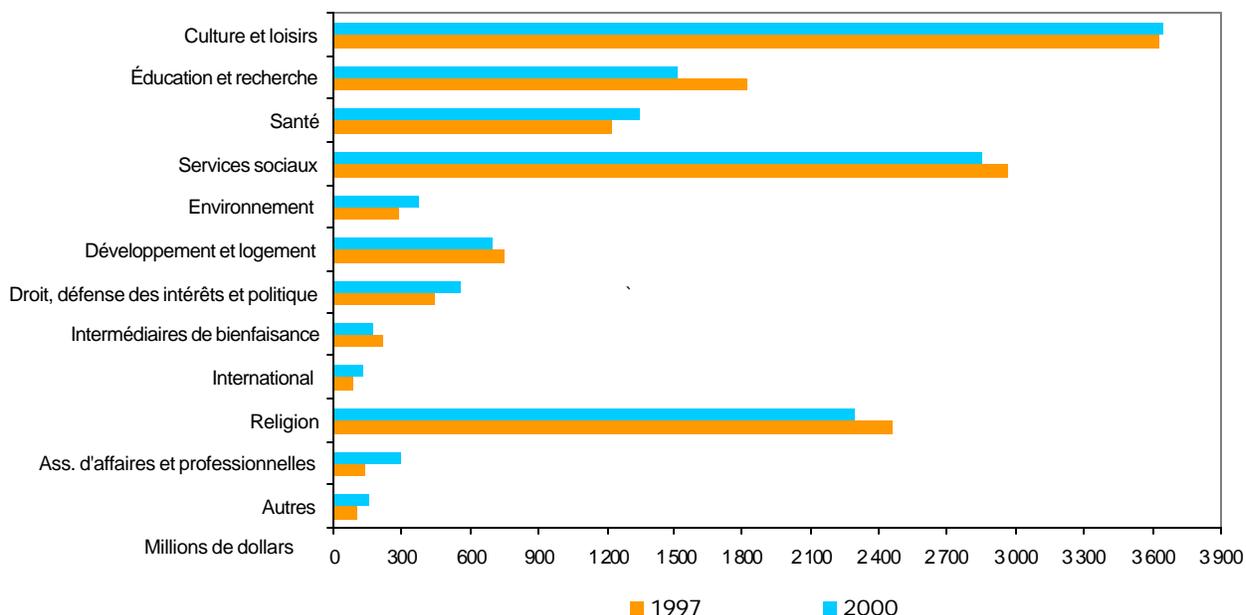
Les déplacements de ressources qui s'opèrent du secteur non marchand vers le secteur marchand au gré des cycles économiques peuvent influencer sur les tendances du bénévolat. De 1997 à 2000, le taux de croissance économique a été au Canada de 4,9 % par an en moyenne, et le taux d'emploi est passé de 59 % à 61,4 %.

Près des deux tiers de la valeur du travail bénévole est attribuable à trois secteurs d'activité

En 2000, trois secteurs d'activité—culture et loisirs, services sociaux et religion—étaient à l'origine de 62,6 % de la valeur totale du travail bénévole. Totalisant plus du quart des services de main-d'œuvre bénévoles cette année-là, le groupe de la culture et des loisirs a été le plus important, suivi à cet égard des groupes des services sociaux (20,3 %) et de la religion (16,3 %). Les deux autres activités d'importance sont la santé et l'éducation, dont les proportions respectives étaient de 9,6 % et de 10,8 % de la valeur totale au coût de remplacement. De 1997 à 2000, c'est le groupe de l'éducation et de la recherche qui a vu le plus décroître la valeur de son activité bénévole.

Figure 16

Valeur du travail bénévole par secteur d'activité



V. Résumé et conclusions

Le *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat* accorde une place sur mesure au secteur sans but lucratif dans le Système de comptabilité nationale du Canada, à égalité avec les autres secteurs de l'économie. Il éclaire les aspects économiques de ce secteur que le cadre en place laissait dans l'ombre. Les données de ce compte révèlent que les organismes sans but lucratif tiennent en effet une grande place dans l'économie du pays, que l'on élargisse ou non les mesures types en tenant compte de la valeur du travail bénévole. Pour ce qui est du PIB et du revenu total, le secteur est dominé par les hôpitaux, les universités et les collèges, organismes qui comptent largement sur les deniers publics, surtout ceux des administrations provinciales. En dehors de ces groupes, l'activité économique des organismes sans but lucratif se situe dans divers domaines. Les organismes en question puisent plus abondamment à d'autres sources de revenu, la plus importante étant la vente de biens et de services.

La rémunération du travail correspond à la plus grande partie des dépenses courantes des organismes sans but lucratif, et notamment des hôpitaux, des universités et des collèges. Les autres organismes du secteur dépensent relativement plus en biens et en services. Dans l'ensemble, le secteur sans but lucratif présente une épargne positive, et les revenus courants sont supérieurs aux dépenses courantes dans une proportion qui n'a rien de négligeable. L'épargne n'est cependant pas généralisée dans ce secteur : elle vient de types d'organismes bien précis.

Le travail bénévole est une ressource importante du secteur sans but lucratif. La prise en compte du bénévolat dans le PIB, pour obtenir une mesure élargie, se traduit par une augmentation de 25 % de la valeur du PIB. Cette prise en compte dans une mesure élargie correspondante du revenu, a pour effet d'accroître de 16,2 % la valeur totale des recettes. La valeur du bénévolat représente plus du double de celle des dons des ménages. Si on ajoute le bénévolat des ménages dans une mesure élargie du revenu, la valeur de leur contribution passe du simple au triple pour approcher les 20 % grâce à cet apport en nature. L'activité bénévole est à l'origine du quart environ de la valeur élargie totale de la rémunération du travail.

Le travail bénévole, par opposition au travail rémunéré, varie considérablement selon les types d'organismes. Il est concentré dans le groupe de la culture et des loisirs, de la religion et des services sociaux (près des deux tiers du total). Les grands fournisseurs de services de santé et d'éducation comptent plus largement sur la main-d'œuvre rémunérée, tout comme les associations d'affaires. La valeur du travail bénévole a décliné de 1997 à 2000 à cause d'une diminution du nombre d'heures de bénévolat. Si un million de Canadiens de moins ont fait du bénévolat, ceux qui en ont fait y ont consacré plus d'heures en moyenne, ce qui a compensé en partie ce recul.

Cette première version du *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat* a surtout permis de dresser le profil de référence du secteur sans but lucratif dans une perspective économique. La version qui suivra en 2005, présentera un horizon de cinq ans, d'où la possibilité d'une analyse plus significative des tendances.¹⁰ Elle comportera également deux ans de mesures élargies, incluant la valeur du travail bénévole (1997 et 2000).

10. Dans la prochaine version annuelle en 2005, on ajoutera deux années de référence aux comptes économiques types, à savoir 2000 et 2001.



Les données de notre rapport représentent un bon point de départ pour la compréhension des aspects économiques du secteur sans but lucratif, mais les possibilités de développement du compte satellite abondent. Une de ces possibilités est l'élaboration de comptes de capital et financier et de bilans, pour permettre de comprendre l'accumulation et le financement du capital ainsi que la structure et l'évolution du patrimoine dans le secteur sans but lucratif. Une autre possibilité est la mesure de la production réelle des organismes sans but lucratif en fonction d'indicateurs physiques propres aux domaines d'activité sans but lucratif, d'où pourrait naître une meilleure compréhension des variations de la productivité. On pourrait en outre songer à élaborer un module de l'emploi où les estimations de l'emploi dans le secteur sans but lucratif s'accorderaient avec les estimations du compte satellite. Il faut cependant déterminer la faisabilité de projets dans ces nouveaux domaines d'investigation; on ne saurait entreprendre de tels projets qu'en tenant compte des ressources disponibles.

Aspect des plus importants, les estimations du compte satellite seront encore améliorées et affinées au gré de l'expérience acquise dans la comptabilisation de ce secteur nouvellement décrit. Les enseignements tirés de l'élaboration de ce compte satellite serviront aussi à améliorer la connaissance et la qualité des données sur les organismes sans but lucratif dans toutes les composantes du Système de comptabilité nationale du Canada.



VI. Tableaux de données

- Tableau 1** Comptes économiques : secteur sans but lucratif
- Tableau 2** Comptes économiques : hôpitaux
- Tableau 3** Comptes économiques : universités et collèges
- Tableau 4** Comptes économiques : secteur sans but lucratif, excluant les hôpitaux, les universités et les collèges
- Tableau 5** Revenu du secteur sans but lucratif selon le domaine d'activité principal
- Tableau 6** Revenu du secteur sans but lucratif, excluant les hôpitaux, les universités et les collèges, selon le domaine d'activité principal
- Tableau 7** Produit intérieur brut aux prix de base, selon le domaine d'activité principal : secteur sans but lucratif
- Tableau 8** Produit intérieur brut aux prix de base, selon le domaine d'activité principal : secteur sans but lucratif excluant les hôpitaux, les universités et les collèges
- Tableau 9** Heures consacrées au bénévolat selon le domaine d'activité principal, 1997
- Tableau 10** Heures consacrées au bénévolat selon le domaine d'activité principal, 2000
- Tableau 11** Valeur du travail bénévole au coût de remplacement, selon le domaine d'activité principal
- Tableau 12** Valeur du travail bénévole au coût de remplacement et travail rémunéré, selon le domaine d'activité principal, 1997



Tableau 1. Comptes économiques : secteur sans but lucratif

	Millions de dollars		
	1997	1998	1999
Compte de production			
Production brute	86 747	91 567	96 362
Consommation intermédiaire	29 263	31 882	34 542
Produit intérieur brut aux prix de base	57 484	59 685	61 820
Rémunération des salariés	48 869	50 626	52 997
Impôts indirects nets sur facteurs de production	1 534	1 720	1 659
Provisions pour consommation de capital	4 095	3 922	4 000
Autre excédent d'exploitation	2 988	3 417	3 165
Compte des revenus et des dépenses			
Revenus	87 370	91 691	97 333
Ventes de biens et de services	27 135	28 230	29 796
Cotisations	6 488	7 048	7 193
Revenus de placements	2 421	2 629	2 851
Transferts courants			
En provenance des particuliers	5 678	6 007	6 582
En provenance des entreprises	1 163	1 144	1 124
En provenance des administrations publiques	44 485	46 633	49 786
Administration fédérale	2 058	2 586	2 761
Administrations provinciales	42 341	43 948	46 921
Administrations locales	86	99	104
Dépenses	84 396	88 843	94 052
Dépenses courantes en biens et services	82 738	87 086	92 133
Transferts courants aux autres secteurs	1 658	1 757	1 919
Épargne (revenus moins dépenses)	2 974	2 848	3 281

Notes : Le revenu total du secteur est égal à la somme des revenus figurant aux tableaux 2, 3 et 4 moins les transferts entre les organismes sans but lucratif.

Les chiffres ayant été arrondis, la somme des composantes peut ne pas correspondre au total.



Tableau 2. Comptes économiques : hôpitaux¹

	Millions de dollars		
	1997	1998	1999
Compte de production			
Production brute	32 586	33 877	35 963
Consommation intermédiaire	8 255	8 894	9 823
Produit intérieur brut aux prix de base	24 331	24 983	26 140
Rémunération des salariés	22 355	22 944	24 024
Impôts indirects nets sur facteurs de production	370	379	397
Provisions pour consommation de capital	1 606	1 660	1 719
Compte des revenus et des dépenses			
Revenus	31 679	32 990	35 004
Ventes de biens et de services	4 689	4 775	4 997
Revenus de placements	137	147	128
Transferts courants			
En provenance des particuliers et des entreprises	149	214	141
En provenance d'autres organismes sans but lucratif	344	390	324
En provenance des administrations publiques	26 360	27 464	29 414
Administrations provinciales	26 352	27 446	29 399
Administrations locales	8	18	15
Dépenses	32 198	33 592	35 652
Dépenses courantes en biens et services	31 894	33 246	35 318
Transferts courants aux autres secteurs	304	346	334
Épargne (revenus moins dépenses)	(519)	(602)	(648)

1. Comprend les établissements de soins pour bénéficiaires internes.

Note: Les chiffres ayant été arrondis, la somme des composantes peut ne pas correspondre au total.



Tableau 3. Comptes économiques : universités et collèges

	Millions de dollars		
	1997	1998	1999
Compte de production			
Production brute	16 514	16 824	17 641
Consommation intermédiaire	4 344	4 511	4 800
Produit intérieur brut aux prix de base	12 170	12 312	12 842
Rémunération des salariés	10 827	10 979	11 514
Impôts indirects nets sur facteurs de production	217	211	219
Provisions pour consommation de capital	1 127	1 122	1 109
Compte des revenus et des dépenses			
Revenus	17 784	17 312	18 818
Ventes de biens et de services	5 849	5 261	5 723
Revenus de placements	512	501	552
Transferts courants			
En provenance des particuliers	282	260	329
En provenance des entreprises	481	448	625
En provenance d'autres organismes sans but lucratif	698	897	582
En provenance des administrations publiques	9 962	9 946	11 008
Administration fédérale	679	632	800
Administrations provinciales	9 275	9 306	10 200
Administrations locales	8	8	8
Dépenses	16 954	17 146	18 104
Dépenses courantes en biens et services	16 185	16 391	17 223
Transferts courants aux autres secteurs	769	755	881
Épargne (revenus moins dépenses)	830	166	715

Note: Les chiffres ayant été arrondis, la somme des composantes peut ne pas correspondre au total.



Tableau 4. Comptes économiques : secteur sans but lucratif, excluant les hôpitaux, les universités et les collèges

	Millions de dollars		
	1997	1998	1999
Compte de production			
Production brute	37 647	40 866	42 758
Consommation intermédiaire	16 664	18 477	19 919
Produit intérieur brut aux prix de base	20 983	22 390	22 838
Rémunération des salariés	15 687	16 703	17 459
Impôts indirects nets sur facteurs de production	947	1 130	1 043
Provisions pour consommation de capital	1 362	1 140	1 172
Autre excédent d'exploitation	2 988	3 417	3 165
Compte des revenus et des dépenses			
Revenus	38 949	42 676	44 417
Ventes de biens et de services	16 597	18 194	19 076
Cotisations	6 488	7 048	7 193
Revenus de placements	1 772	1 981	2 171
Transferts courants			
En provenance des particuliers	5 321	5 640	6 183
En provenance des entreprises	608	590	429
En provenance des administrations publiques	8 163	9 223	9 364
Administration fédérale	1 379	1 954	1 961
Administrations provinciales	6 714	7 196	7 322
Administrations locales	70	73	81
Dépenses	35 244	38 105	40 297
Dépenses courantes en biens et services	34 659	37 449	39 592
Transferts courants aux autres secteurs	585	656	704
Épargne (revenus moins dépenses)	3 705	4 571	4 120

Note: Les chiffres ayant été arrondis, la somme des composantes peut ne pas correspondre au total.



Tableau 5. Revenu du secteur sans but lucratif selon le domaine d'activité principal

	Millions de dollars		
	1997	1998	1999
Culture et loisirs	7 642	8 345	8 521
Éducation et recherche	19 182	18 828	20 659
Santé	33 242	34 656	36 725
Services sociaux	5 456	5 894	6 580
Environnement	402	485	523
Développement et logement	4 925	6 081	5 986
Droit, défense des intérêts et politique	425	473	514
Intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat	2 055	1 328	2 369
Organismes internationaux	723	931	909
Religion	5 130	5 885	6 082
Associations d'affaires et professionnelles, syndicats	3 786	4 614	4 608
Autres domaines d'activité	4 402	4 171	3 857
Total	87 370	91 691	97 333

Note: Les chiffres ayant été arrondis, la somme des composantes peut ne pas correspondre au total.

Tableau 6. Revenu du secteur sans but lucratif, excluant les hôpitaux, les universités et les collèges, selon le domaine d'activité principal

	Millions de dollars		
	1997	1998	1999
Culture et loisirs	7 642	8 345	8 521
Éducation et recherche	2 097	2 413	2 422
Santé	2 721	2 951	2 944
Services sociaux	4 642	5 000	5 683
Environnement	402	485	523
Développement et logement	4 925	6 081	5 986
Droit, défense des intérêts et politique	425	473	514
Intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat	2 055	1 328	2 369
Organismes internationaux	723	931	909
Religion	5 130	5 885	6 082
Associations d'affaires et professionnelles, syndicats	3 786	4 614	4 608
Autres domaines d'activité	4 402	4 171	3 857
Total	38 949	42 676	44 417

Note: Les chiffres ayant été arrondis, la somme des composantes peut ne pas correspondre au total.



Tableau 7. Produit intérieur brut aux prix de base, selon le domaine d'activité principal : secteur sans but lucratif

	Millions de dollars		
	1997	1998	1999
Culture et loisirs	3 437	3 667	3 678
Éducation et recherche	12 989	13 086	13 687
Santé	25 799	26 378	27 406
Services sociaux	4 627	5 036	5 546
Environnement	223	247	269
Développement et logement	2 747	3 489	3 400
Droit, défense des intérêts et politique	282	308	325
Intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat	420	495	485
Organismes internationaux	155	151	176
Religion	2 357	2 492	2 599
Associations d'affaires et professionnelles, syndicats	2 161	2 271	2 222
Autres domaines d'activité	2 289	2 066	2 028
Total	57 484	59 685	61 820

Note: Les chiffres ayant été arrondis, la somme des composantes peut ne pas correspondre au total.

Tableau 8. Produit intérieur brut aux prix de base, selon le domaine d'activité principal : secteur sans but lucratif excluant les hôpitaux, les universités et les collèges

	Millions de dollars		
	1997	1998	1999
Culture et loisirs	3 437	3 667	3 678
Éducation et recherche	818	773	845
Santé	2 133	2 104	2 013
Services sociaux	3 962	4 327	4 798
Environnement	223	247	269
Développement et logement	2 747	3 489	3 400
Droit, défense des intérêts et politique	282	308	325
Intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat	420	495	485
Organismes internationaux	155	151	176
Religion	2 357	2 492	2 599
Associations d'affaires et professionnelles, syndicats	2 161	2 271	2 222
Autres domaines d'activité	2 289	2 066	2 028
Total	20 983	22 390	22 838

Note: Les chiffres ayant été arrondis, la somme des composantes peut ne pas correspondre au total.



Tableau 9. Heures consacrées au bénévolat selon le domaine d'activité principal, 1997

	Millions d'heures de bénévolat	Postes à temps plein ¹
Culture et loisirs	282	144 009
Éducation et recherche	141	71 804
Santé	93	47 368
Services sociaux	228	116 384
Environnement	23	11 874
Développement et logement	57	29 200
Droit, défense des intérêts et politique	34	17 126
Intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat	16	8 307
Organismes internationaux	7	3 571
Religion	195	99 393
Associations d'affaires et professionnelles, syndicats	11	5 640
Autres domaines d'activité	25	12 791
Total	1 112	567 467

1. À temps plein tout au long de l'année (49 semaines, 40 heures par semaine).

Note: Les chiffres ayant été arrondis, la somme des composantes peut ne pas correspondre au total

Tableau 10. Heures consacrées au bénévolat selon le domaine d'activité principal, 2000

	Millions d'heures de bénévolat	Postes à temps plein ¹
Culture et loisirs	273	139 484
Éducation et recherche	112	57 237
Santé	97	49 329
Services sociaux	215	109 755
Environnement	27	13 925
Développement et logement	52	26 281
Droit, défense des intérêts et politique	41	20 721
Intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat	12	6 267
Organismes internationaux	10	5 048
Religion	170	86 905
Associations d'affaires et professionnelles, syndicats	22	11 354
Autres domaines d'activité	25	12 602
Total	1 056	538 907

1. À temps plein tout au long de l'année (49 semaines, 40 heures par semaine).

Note: Les chiffres ayant été arrondis, la somme des composantes peut ne pas correspondre au total



Tableau 11. Valeur du travail bénévole au coût de remplacement, selon le domaine d'activité principal

	Millions de dollars	
	1997	2000
Culture et loisirs	3 629	3 645
Éducation et recherche	1 825	1 514
Santé	1 221	1 345
Services sociaux	2 964	2 853
Environnement	292	374
Développement et logement	752	694
Droit, défense des intérêts et politique	447	558
Intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat	220	177
Organismes internationaux	91	134
Religion	2 464	2 292
Associations d'affaires et professionnelles, syndicats	136	297
Autres domaines d'activité	101	157
Total	14 143	14 041

Note: Les chiffres ayant été arrondis, la somme des composantes peut ne pas correspondre au total.

Tableau 12. Valeur du travail bénévole au coût de remplacement et travail rémunéré, selon le domaine d'activité principal, 1997

	Millions de dollars			
	Valeur du travail bénévole au coût de remplacement	Travail rémunéré	Valeur monétaire élargie du travail	Ratio du bénévolat au total (%)
Culture et loisirs	3 629	2 569	6 199	58,6
Éducation et recherche	1 825	11 439	13 264	13,8
Santé	1 221	23 950	25 171	4,9
Services sociaux	2 964	2 962	5 926	50,0
Environnement	292	167	458	63,6
Développement et logement	752	2 054	2 805	26,8
Droit, défense des intérêts et politique	447	211	658	68,0
Intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat	220	314	534	41,2
Organismes internationaux	91	116	207	44,0
Religion	2 464	1 762	4 226	58,3
Associations d'affaires et professionnelles, syndicats	136	1 615	1 752	7,8
Autres domaines d'activité	101	1 711	1 812	5,6
Total	14 143	48 869	63 012	22,4

Note: Les chiffres ayant été arrondis, la somme des composantes peut ne pas correspondre au total.



VII. Cadre conceptuel

Le Système de comptabilité nationale

Le *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat* a été élaboré dans le cadre du Système de comptabilité nationale du Canada (SCN). Le SCN est un système complet d'intégration des statistiques économiques, qui en assure l'exhaustivité, l'uniformité et la comparabilité d'un pays à l'autre au fil du temps. La statistique du Système de comptabilité nationale qui est probablement la mieux connue est le produit intérieur brut (PIB), qui mesure la valeur totale, sans double compte, des biens et des services produits dans l'économie.

Les comptes nationaux du Canada ont toujours rendu compte des opérations monétaires des organismes sans but lucratif, mais ces opérations n'étaient pas explicitement mentionnées dans les données qui ont été publiées. Les lignes directrices internationales pour la comptabilité nationale recommandent de produire des données pour un ensemble limité d'organismes sans but lucratif dans les statistiques types des comptes nationaux. Ce sous-ensemble s'appelle les Institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM).¹¹ Comme c'est le cas dans bien d'autres pays, cette recommandation n'a pas été mise en œuvre au Canada, et les ISBLSM sont intégrées au secteur des particuliers et des entreprises individuelles dans la Comptabilité nationale du Canada. Conformément aux lignes directrices internationales, d'autres organismes sans but lucratif sont intégrés aux secteurs des administrations publiques et des entreprises, selon leurs caractéristiques. En règle générale, les institutions sans but lucratif (ISBL) sont classées dans le secteur des administrations publiques si elles ont des liens importants avec les administrations publiques et reçoivent un financement public important. Ces organismes entrent dans le secteur des entreprises si leur objectif est de répondre aux besoins des entreprises et s'ils recouvrent la majorité de leurs coûts par leurs ventes sur le marché.

Comptes satellites et cadre central du SCN

Outre qu'elles recommandent un cadre type et polyvalent pour l'établissement de statistiques économiques, les lignes directrices du SCN permettent l'élaboration de « comptes satellites ». Les comptes satellites sont des cadres de comptabilité distincts qui augmentent la capacité d'analyse des comptes nationaux dans des domaines d'intérêt particuliers, sans perturber ni surcharger le cadre central du SCN. Ils maintiennent des liens solides avec le cadre central, mais confèrent la souplesse permettant d'introduire d'autres concepts ou systèmes de classification plus appropriés pour un domaine particulier. Étant donné qu'un lien solide est maintenu avec le cadre central, les estimations du compte satellite sont entièrement comparables aux agrégats économiques types, comme le PIB.

Le travail d'élaboration des lignes directrices internationales pour les comptes satellites des organismes sans but lucratif a été entrepris grâce à l'initiative du *Center for Civil Society Studies* de l'Université Johns Hopkins, qui a collaboré étroitement avec la Division de la statistique des Nations Unies. Ces lignes directrices sont désormais publiées dans le *Handbook on Nonprofit Institutions in the System of National Accounts* de l'ONU.¹²

11. Voir *Système de comptabilité nationale*, 1993.

12. Voir *Handbook on Nonprofit Institutions in the System of National Accounts*, Nations Unies (2003).



De concert avec 10 autres pays et de nombreux experts internationaux, Statistique Canada a contribué à la production du *Handbook* dans le cadre du *Global Nonprofit Information System Project*. Le Canada compte parmi les premiers pays à le mettre en œuvre.

Conformément à la recommandation du *Handbook*, le *Compte satellite canadien des institutions sans but lucratif et du bénévolat* recense des ISBL dans tous les secteurs de l'économie. Un ensemble de comptes économiques est établi pour l'ensemble du secteur sans but lucratif, selon le modèle présenté dans le tableau ci-dessous :

Unité de type institutionnel	Secteurs du SCN du Canada			Secteur sans but lucratif
	Sociétés privées et entreprises publiques	Administrations publiques	Particuliers et entreprises non constituées en société	
Sociétés	C			
Unités gouvernementales		G		
Ménages			H	
Organismes sans but lucratif	N_1	N_2	N_3	$N = \sum N_i$

Puisque les contributions volontaires de temps sont une ressource critique pour le secteur sans but lucratif, on élargit les comptes économiques types pour y inclure une estimation de la valeur économique du bénévolat. Cela porte la valeur de l'activité économique du secteur sans but lucratif au-delà de ce qui serait mesuré si on tenait compte seulement des opérations monétaires. Le fait de ne pas prendre en compte l'importante contribution du travail bénévole peut être vu comme une sous-estimation de la vraie valeur de l'activité économique du secteur sans but lucratif.

Définition du secteur sans but lucratif

La définition internationale du secteur sans but lucratif adoptée pour le compte satellite canadien est fondée sur plusieurs critères structurels et opérationnels. Le secteur est composé d'organismes qui présentent les caractéristiques suivantes :

- 1 *Il s'agit d'organismes* : Ils sont institutionnalisés dans une certaine mesure;
- 2 *Ils sont sans but lucratif et sans répartition des profits* : Leur principale raison d'être n'est pas de réaliser des profits et ils ne remettent pas les profits réalisés aux propriétaires ou aux directeurs;
- 3 *De par leur statut organisationnel, ils sont distincts du gouvernement* : Ils ne font pas partie de l'appareil gouvernemental et n'exercent pas de pouvoirs gouvernementaux en soi;
- 4 *Ils sont autogérés* : Ils ont la capacité de contrôler leurs activités et ne sont pas sous le contrôle effectif d'une autre entité;
- 5 *Ils garantissent la liberté d'adhésion et de contributions*: L'adhésion à l'organisme et les contributions de temps et d'argent ne peuvent être exigées par une loi et ne constituent pas une condition pour en devenir membre.



Parce qu'elle se veut transférable entre pays n'ayant pas les mêmes structures politiques, sociales et juridiques, cette définition ne limite pas le secteur sans but lucratif au cadre de fiscalité ou de réglementation du Canada régissant les organismes de bienfaisance enregistrés, les organismes sans but lucratif ou les sociétés exonérées d'impôt. Le secteur ainsi défini déborde aussi la conception commune du secteur de bienfaisance ou de philanthropie, englobant une vaste gamme d'organismes, qui vont des banques alimentaires aux clubs sportifs, aux organisations de membres et aux associations corporatives, en passant par les organismes de défense des intérêts et les groupes religieux. Le secteur comprend aussi de grands fournisseurs de services dans les domaines de la santé et de l'éducation, tels les hôpitaux et les universités.

La portée du compte satellite canadien

Dans l'application pratique de la définition du secteur, la distinction entre organisme sans but lucratif et organisme gouvernemental est parfois difficile à établir. Pour le compte satellite canadien, un certain nombre d'organisations classées dans le secteur des administrations publiques dans les statistiques types des comptes nationaux sont considérées comme des organismes sans but lucratif. Il s'agit des hôpitaux, des établissements de soins pour bénéficiaires internes, des universités et des collèges. Toutes les autres organisations classées dans le secteur des administrations publiques dans le SCN du Canada ont été exclues, qu'elles soient enregistrées en tant qu'organismes de bienfaisance ou désignées comme organisations juridiquement sans but lucratif.¹³ C'est parce qu'on ne considère pas que ces organismes ont une autonomie suffisante pour répondre aux critères « institutionnellement distinct du gouvernement » et « autogéré » de la définition internationale. Un exemple important à cet égard est celui des écoles primaires et secondaires et des conseils scolaires publics. Ces organismes sont souvent enregistrés en tant qu'organismes de bienfaisance mais ils sont exclus du compte satellite parce qu'ils ne répondent pas à ces critères de la définition. On considère ces organismes comme étant soumis au contrôle effectif du gouvernement à plusieurs égards, par exemple en ce qui a trait au budget, aux programmes d'études et à la gestion du personnel.

L'inclusion des hôpitaux canadiens dans le secteur sans but lucratif appelle un plus long développement. Il est ressorti clairement des consultations avec les intervenants, avant l'élaboration des estimations du compte satellite, que les hôpitaux doivent rester dans le champ du secteur. Ils ont donc été inclus, malgré le fait qu'une interprétation stricte de la définition internationale pourrait les en exclure en raison de l'étendue de l'intervention gouvernementale dans la prestation des soins de santé. Le plus souvent, les hôpitaux sont de grandes organisations et représentent un poids financier considérable dans les estimations du compte satellite, soit plus du tiers de l'ensemble du secteur sans but lucratif. Tout comme les établissements publics de soins pour bénéficiaires internes, les universités et les collèges, on peut les désigner séparément pour ceux qui désirent les exclure à une fin particulière.

13. Pour d'autres renseignements sur les entités classées dans le secteur public, voir le Guide du secteur public du Canada, Statistique Canada (à paraître).



VIII. Méthodologie d'estimation

Le Système de comptabilité nationale (SCN) constitue un cadre puissant d'intégration pour les statistiques économiques sur le secteur sans but lucratif. Il existe une vaste gamme de sources de données sur les dimensions clés des organismes sans but lucratif canadiens, et il est possible de les combiner et de les intégrer dans un cadre du SCN pour produire les estimations du compte satellite. La comparaison de sources multiples de données dans un système de comptabilité complet et cohérent contribue à améliorer la qualité des données et permet d'exploiter à fond toutes les données sources disponibles.

Les comptes économiques types pour le *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat* exploitent à fond les fichiers administratifs (données fiscales) pour établir des estimations, alors que d'autres sources sont utilisées pour des segments clés du secteur sans but lucratif ou pour des variables particulières du compte. Le volet non marchand, pour attribuer une valeur de coût de remplacement aux contributions de travail bénévole, s'appuie sur deux sources principales, l'*Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation* et les taux de salaires tirés du *Recensement de la population du Canada*.

Comptes économiques types

L'établissement de statistiques de comptabilité nationale ayant trait aux organismes sans but lucratif canadiens a nécessité la mise sur pied d'une importante infrastructure pour intégrer des fichiers administratifs multiples et d'autres sources. Au Canada, il n'existe aucune source complète et centralisée de données administratives sur les organismes sans but lucratif. On retrouve plutôt ces données dans divers fichiers de données, dont aucun n'est exhaustif et dont chacun, pris individuellement, comporte des limitations importantes. Ces fichiers englobent les organismes de bienfaisance enregistrés (le fichier de données des T3010), les organismes sans but lucratif (le fichier des T1044), les sociétés exonérées d'impôt (selon les déclarations de revenus des sociétés T2 et l'Index général des renseignements financiers (IGRF)), et les organismes du secteur public ayant droit à des remboursements de la taxe sur les produits et services (le fichier des remboursements de TPS aux organismes du secteur public).

L'Agence du revenu du Canada communique des fichiers administratifs renfermant des déclarations de revenus des particuliers, sous forme de données brutes non validées. Statistique Canada en effectue le traitement, la validation et l'imputation, puis les fusionne et en élimine les doubles grâce à un identificateur exclusif (le Numéro d'entreprise attribué dans le régime fiscal canadien). Les codes d'industrie sont attribués d'après le Registre des entreprises de Statistique Canada et les traitements et salaires pour chaque employeur sont obtenus du fichier de données T4 État de la rémunération payée. On peut retrouver les ISBL supplémentaires qui ne figurent pas dans les autres fichiers administratifs dans le fichier des T4 grâce à leur code d'industrie selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Cette infrastructure, qui est désormais en place, permet de filtrer l'ensemble de l'univers des enregistrements pour éliminer certaines catégories d'organismes qui n'appartiennent pas au secteur sans but lucratif. Voici des exemples d'organismes qui figurent dans les dossiers administratifs du fait de leur statut juridique ou d'exonération d'impôt mais qui sont hors du champ de l'univers des organismes sans but lucratif selon la définition internationale: écoles primaires et secondaires et conseils scolaires publics, municipalités et organismes municipaux, organismes des administrations publiques fédérale et provinciales, organismes des



gouvernements des Premières Nations, caisses de retraite, entreprises commerciales d'État et autres organismes à but lucratif qui peuvent être exonérés d'impôt.

Cet univers des dossiers administratifs d'organismes sans but lucratif et les renseignements financiers qui y sont associés sont exploités à fond pour établir des estimations portant sur certaines variables dans l'ensemble des comptes économiques types. Dans plusieurs cas particuliers, toutefois, soit pour des variables particulières soit pour des segments clés de l'univers des organismes sans but lucratif, il existe d'autres sources possibles. Les cas les plus importants sont résumés ci-après. En règle générale, les éléments du compte satellite qui ne sont pas énumérés ici sont estimés à l'aide de l'univers des enregistrements fiscaux des organismes sans but lucratif, qui est présenté plus haut.

Variables particulières

Transferts (dons) en provenance des particuliers: La partie des transferts des particuliers justifiée de reçus est intégrée du point de vue du payeur à l'aide des déclarations de revenus des particuliers (le fichier de données des T1), tandis que la partie non justifiée de reçus d'impôt est fondée sur les renseignements obtenus auprès d'organismes sans but lucratif.

Transferts en provenance des administrations publiques: Établis du point de vue du payeur à l'aide des renseignements sur les comptes publics des gouvernements fédéral et provinciaux, des enquêtes auprès des municipalités et des états financiers des municipalités.

Transferts en provenance de sociétés: Selon les dons consignés dans les déclarations de revenus des sociétés. Il est important de noter que seules sont incluses les sommes déclarées en tant que dons. Toute autre forme de soutien à un organisme sans but lucratif déclarée comme dépense d'entreprise est exclue, étant donné qu'on ne peut la différencier des autres dépenses d'entreprise.

Segments du secteur sans but lucratif

Hôpitaux et établissements de soins pour bénéficiaires internes: Des comptes détaillés et complets pour les hôpitaux et les établissements publics de soins pour bénéficiaires internes sont établis et intégrés au sous-secteur de la santé des administrations provinciales dans le SCN canadien. L'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS) et la Division des statistiques sur la santé de Statistique Canada recueillent des renseignements financiers par recensement sur les hôpitaux et les établissements de soins pour bénéficiaires internes; ces renseignements servent de base pour ces estimations.

Universités et collèges: Des comptes détaillés et complets pour les universités et les collèges sont établis et intégrés au sous-secteur de l'éducation des administrations provinciales dans le SCN canadien. Les estimations sont fondées sur des enquêtes par recensement menées par le Centre de la statistique de l'éducation de Statistique Canada.

Écoles primaires et secondaires: Le Centre de la statistique de l'éducation de Statistique Canada établit des statistiques financières détaillées et complètes sur les écoles privées, les écoles primaires et secondaires sans but lucratif.¹⁴

14. Tel que déjà mentionné, le compte satellite exclut les écoles primaires et secondaires publiques puisqu'elles sont hors du champ de l'univers du secteur sans but lucratif. Seules les écoles privées sans but lucratif en font partie.



Syndicats : Les cotisations syndicales (figurant en tant que cotisations) sont déclarées sur l'État de la rémunération payée (T4) et cela forme la base des estimations du compte satellite.

Partis politiques : Les cotisations et les dépenses des partis politiques sont établies directement à partir des états financiers publics des partis politiques fédéraux et provinciaux.

Volet non marchand

Pour le volet non marchand du compte satellite, on attribue une valeur au coût de remplacement aux heures de bénévolat par domaine d'activité principal selon l'*Enquête nationale sur le don, le bénévolat et la participation* (ENDBP). Étant donné que l'ENDBP n'englobe pas le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut, on a ajouté une estimation des heures de bénévolat pour les territoires afin d'obtenir un chiffre pour l'ensemble du pays.¹⁵

La valeur est établie en fonction des taux de salaires des professions des services communautaires et sociaux, selon le Recensement de la population de 1996. Les taux de salaires sont indexés selon l'inflation par rapport à l'année de référence correspondante et sont ensuite ajustés pour tenir compte des cotisations des employeurs à l'assurance-emploi, au Régime de pension du Canada et au Régime de rentes du Québec. Les taux sont appliqués par province pour ainsi tenir compte des variations régionales.¹⁶

On a choisi de retenir les taux de salaires dans les professions relatives aux services communautaires et sociaux en raison du fait qu'ils sont représentatifs de la nature du travail effectué par les bénévoles et qu'on s'est servi de ces taux dans des études précédentes pour établir la valeur du travail non rémunéré des ménages.¹⁷ Dans le prochain cycle de collecte, prévu pour l'automne 2004, l'enquête recueillera des données sur les heures de bénévolat par type d'activité. Cela permettra d'améliorer l'évaluation au coût de remplacement de l'activité bénévole, vu que les activités particulières pourront être appariées aux taux de salaires correspondants par profession, compte tenu de la gamme de compétences et de contributions offertes par les bénévoles. On pourrait, par exemple, dans le cas des heures de bénévolat au sein d'un conseil d'administration ou d'un comité, attribuer un taux de salaire correspondant au domaine de la gestion, ou encore, dans le cas des heures consacrées à servir des repas, attribuer un taux correspondant à celui d'un serveur.

Il convient de souligner que les répondants à l'ENDBP sont invités à déclarer le bénévolat pour tout groupe ou toute organisation, et qu'il n'est pas possible, pour l'instant, de déterminer quelle partie du bénévolat est réalisée pour le compte d'organismes qui ne font pas partie du secteur sans but lucratif. Bien que le bénévolat soit le plus souvent fait par l'entremise d'organismes sans but lucratif et bénévoles, une partie profite aux organismes gouvernementaux (p. ex. les parcs fédéraux, les corps policiers, les écoles municipales). Puisqu'il n'est pas possible d'isoler ces chiffres, toutes les heures de bénévolat déclarées dans l'ENDBP ont été intégrées dans le volet non marchand du compte satellite.

15. L'estimation est établie en fonction de la population des territoires et d'un taux national moyen de bénévolat. Elle correspondait à environ 3 millions d'heures en 2000.

16. L'estimation du taux de salaire moyen au Canada pour l'année de référence 2000 s'établissait à 13,35\$ l'heure.

17. Pour d'autres renseignements au sujet des concepts et des principes liés au travail non rémunéré des ménages, voir *Travail non rémunéré des ménages: mesure et évaluation*, Statistique Canada (1995).



Classification par domaine d'activité principal

Les estimations du compte satellite sont classées par domaine d'activité principal en fonction de la classification internationale des organismes sans but lucratif. Cette classification a été élaborée dans le cadre du projet comparatif du secteur sans but lucratif de l'Université Johns Hopkins, lorsqu'on a constaté que les systèmes de classification des activités économiques n'étaient pas suffisamment détaillés pour bien saisir l'activité du secteur sans but lucratif. On trouvera à l'annexe B une description complète du système de classification international des organismes sans but lucratif.



Annexe A - Rapprochement du compte satellite et de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles

Il arrive fréquemment que Statistique Canada procède à une analyse comparative de données complémentaires tirées d'autres sources. Il s'agit là d'une mesure parmi tant d'autres permettant de garantir des normes élevées de qualité des données.

L'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles (ENONB) est une toute première enquête portant sur les organismes sans but lucratif et bénévoles au Canada. Elle fournit des données sur des caractéristiques clés tels que les secteurs d'activité de ces organismes, les populations qu'ils desservent ainsi que les ressources financières et humaines qu'ils emploient. L'enquête sert aussi à recueillir de l'information sur les défis que doivent relever les organismes pour réaliser leur mandat.

Avant la publication des estimations du compte satellite, une analyse exhaustive de rapprochement a été menée pour s'assurer que l'information financière recueillie sur l'ENONB était conforme aux estimations établies dans le *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat*. Du point de vue de l'ENONB, cette analyse était importante pour valider les organismes retenus dans l'échantillon de l'enquête. L'analyse a en outre permis de s'assurer que l'univers couvert par l'ENONB s'accordait avec les concepts internationaux en la matière.

Du point de vue du compte satellite, l'analyse de rapprochement a permis d'étendre le champ d'observation pour certains types d'organismes qui n'étaient pas bien représentés dans les sources de données utilisées pour compiler les estimations. Puisque les organismes non couverts étaient généralement de moindre envergure, les répercussions sur le poids financier étaient peu importantes. En effet, elles représentaient une augmentation d'environ 1,4 milliard de dollars (2,3 %) du produit intérieur brut pour le secteur sans but lucratif, et une augmentation du même ordre des revenus (2,2 milliards de dollars) pour 1999. Les corrections quant au champ d'observation étaient concentrées dans les groupes suivants de la classification internationale des organismes sans but lucratif: les sports et les loisirs, les associations d'affaires et professionnelles ainsi que les services sociaux.

Il n'a pas été possible d'établir un rapprochement complet entre les estimations du compte satellite et celles de l'ENONB; il existe toujours des différences entre les deux ensembles de données. Ces différences sont attribuables à de nombreux facteurs, entre autres les différences par rapport aux périodes de référence, aux concepts et aux méthodes ainsi qu'aux procédures de classification. En outre, il existe toujours des différences pour ce qui est de l'univers et du champ d'observation dans certains domaines particuliers.¹⁸ Toutefois, grâce à l'analyse de rapprochement, les conclusions générales qui se dégagent des deux programmes, pour ce qui est de la taille et de la portée du secteur sans but lucratif sur le plan économique, concordent dans une large mesure.

18. Par exemple, l'ENONB a retenu, dans son champ d'observation, certains musées et galeries d'art, alors que les estimations du compte satellite n'englobent pas ces organismes. En revanche, les estimations du compte satellite présente une couverture plus complète des hôpitaux, des universités et des collèges car elles ne se limitent pas aux établissements de cette catégorie qui sont enregistrés en tant qu'organismes de bienfaisance ou qui sont constitués en société sans but lucratif.



Annexe B - La classification internationale des organismes sans but lucratif

Les organismes sans but lucratif dans le compte satellite sont classés par domaine d'activité principal selon la classification internationale des organismes sans but lucratif. Il s'agit du système de classification recommandé dans le *Handbook on Nonprofit Institutions in the System of National Accounts* de l'ONU. Ce système de classification regroupe les organismes en 12 grands groupes d'activité, dont un groupe général « Domaines d'activité non classifiés ailleurs ». Ces 12 grands groupes d'activité sont subdivisés en 24 sous-groupes. Les estimations du compte satellite correspondent à chacun des grands groupes. Ces derniers sont décrits ci-après.

Groupe 1 : Culture et loisirs

Médias et communications. Production et diffusion d'information et de communications; comprennent les stations de radio et de télévision; l'édition de livres, de revues, de journaux et de bulletins d'information; la production cinématographique; les bibliothèques.

Arts visuels, architecture, céramique. Production, diffusion et exposition d'œuvres d'art visuel et de l'architecture; comprend la sculpture, les sociétés photographiques, la peinture, le dessin, les centres de design et les associations architecturales.

Arts d'interprétation. Centres d'arts d'interprétation, compagnies et associations d'arts d'interprétation; comprend les compagnies de théâtre, de danse, de ballet, d'opéra, les orchestres, les chorales et les ensembles musicaux.

Sociétés historiques, littéraires et humanistes. Promotion et appréciation des lettres et des sciences humaines, préservation des artefacts historiques et culturels, et commémoration des événements historiques; comprend les sociétés historiques, de poésie et littéraires, les associations linguistiques, les sociétés de promotion de la lecture, les monuments aux morts de même que les fonds et associations commémoratifs.

Musées. Musées généraux et spécialisés des domaines de l'art, de l'histoire, des sciences, de la technologie et de la culture.

Zoos et aquariums.

Sports. Services et événements de sport amateur, d'entraînement, de conditionnement physique et de compétition sportive; comprend les centres de conditionnement physique et de mieux-être.

Clubs de loisirs et clubs sociaux. Installations et services de loisirs aux particuliers et aux collectivités; comprend les associations de terrains de jeu, les clubs sportifs, les clubs d'hommes et de femmes, les clubs de tourisme et les clubs de loisirs.

Associations philanthropiques. Organismes de membres qui fournissent des services aux membres et aux collectivités locales comme les Lions, Zonta International, le Club Rotary et les Kiwanis.



Groupe 2 : Éducation et recherche

Enseignement élémentaire, primaire et secondaire. Enseignement aux niveaux élémentaire, primaire et secondaire; comprend les organismes préscolaires autres que les garderies.

Enseignement supérieur. Enseignement supérieur, menant à des grades universitaires; comprend les universités, les écoles de gestion des affaires, les facultés de droit, les facultés de médecine.

Écoles de formation professionnelle et technique. Formation technique et professionnelle spécifiquement axée sur l'obtention d'un emploi; comprend les écoles de métiers, la formation parajuridique, les écoles de secrétariat.

Éducation des adultes et éducation permanente. Établissements offrant de l'enseignement et de la formation qui complètent le système d'éducation officiel; comprend les écoles de formation continue, les écoles d'études par correspondance et les écoles du soir ainsi que les programmes parrainés d'alphabétisation et de lecture.

Recherche médicale. Recherche dans le domaine de la médecine; comprend la recherche sur des maladies, des troubles ou des disciplines médicales spécifiques.

Sciences et technologie. Recherche en sciences physiques et de la vie ainsi qu'en ingénierie et en technologie.

Sciences sociales, études politiques. Recherche et analyse dans le domaine des sciences sociales et de la science politique.

Groupe 3 : Santé

Hôpitaux. Principalement les soins et les traitements médicaux pour les patients hospitalisés.

Rééducation. Soins de santé pour les patients hospitalisés et thérapie de réadaptation pour les personnes atteintes de déficiences physiques imputables à une lésion, à un défaut génétique ou à une maladie et nécessitant des traitements de longue durée en physiothérapie ou des formes semblables de soins.

Maisons de soins infirmiers. Soins de convalescence aux patients en milieu hospitalier; soins en établissement et services de santé primaires; comprend les foyers pour personnes âgées fragiles et les maisons de soins infirmiers pour personnes souffrant d'un handicap grave.

Hôpitaux psychiatriques. Soins et traitements en milieu hospitalier pour les malades mentaux.

Traitement des maladies mentales. Traitement en service externe pour les personnes souffrant de troubles psychiques; comprend les centres communautaires de santé mentale et les foyers de transition.

Intervention en cas de crise. Services et consultations externes pour les cas de maladies mentales aiguës; comprend la prévention du suicide et l'aide aux victimes d'agressions et d'abus.

Santé publique et éducation au mieux-être. Promotion de la santé publique et éducation en santé; comprend le dépistage de risques éventuels pour la santé, la formation en premiers soins et les services de premiers soins ainsi que les services de planification familiale.

Traitement sanitaire, principalement en service externe. Organismes qui assurent des services de santé principalement en service externe, p. ex. les cliniques de santé et les centres de vaccination.



Services médicaux de réadaptation. Soins thérapeutiques en service externe; comprend les centres de cure naturelle, les cours de yoga et les centres de physiothérapie.

Services médicaux d'urgence. Services aux personnes nécessitant des soins immédiats; comprend les services ambulatoires et les soins d'urgence paramédicaux, les programmes de traumatologie, les programmes de dernier recours et les services d'ambulance.

Groupe 4 : Services sociaux

Protection de l'enfance, services à l'enfance et garderies. Services aux enfants, services d'adoption, centres de développement de l'enfant et placements en famille d'accueil; comprend les centres de soins aux bébés et les garderies.

Services à la jeunesse et protection de la jeunesse. Services à la jeunesse; comprend les services de prévention de la délinquance, la prévention de la grossesse chez les adolescentes, la prévention du décrochage scolaire, les centres et clubs de jeunes ainsi que les programmes d'emploi pour les jeunes; comprend les YMCA, YWCA, Scouts, Guides ainsi que les Grands frères et les Grandes sœurs.

Services à la famille. Comprend l'initiation à la vie familiale et l'éducation des parents, les agences et services pour chefs de famille monoparentale ainsi que les refuges et les services pour les victimes de violence familiale.

Services aux personnes handicapées. Comprend les foyers autres que les maisons de soins infirmiers, les services de transport, les services de loisirs et d'autres services spécialisés.

Services aux personnes âgées. Organismes qui fournissent des soins gériatriques; comprend les services à domicile, les services d'aides familiales, les services de transport, les services de loisirs, les programmes de repas et les autres services destinés aux personnes âgées (ne comprend pas les maisons de soins infirmiers).

Services d'entraide et autres services sociaux personnels. Programmes et services d'entraide et de développement personnel; comprend les groupes de soutien, les services de consultation personnelle ainsi que les services de conseillers en crédit et en gestion des finances personnelles.

Prévention et intervention en cas de catastrophes et de situations d'urgence. Organismes dont l'objectif est de prévenir et de prévoir les catastrophes, d'intervenir lorsqu'elles se produisent et d'en atténuer les effets; sensibiliser les personnes, les éduquer ou les préparer autrement à composer avec les répercussions des catastrophes, ou à secourir les victimes; comprend les services de pompiers volontaires et les services de sauvetage sur l'eau, entre autres.

Hébergement temporaire. Organismes offrant des refuges temporaires aux sans-abri; comprend l'aide aux voyageurs et le logement temporaire.

Aide aux réfugiés. Organismes offrant des aliments, des vêtements, de l'hébergement et des services aux réfugiés et aux immigrants.

Soutien et maintien du revenu. Organismes offrant de l'aide pécuniaire et d'autres formes de services directs aux personnes incapables de subvenir à leurs besoins.



Aide matérielle. Organismes offrant de la nourriture, des vêtements, du transport et d'autres formes d'aide; comprend les banques alimentaires et les centres de distribution de vêtements.

Groupe 5 : Environnement

Lutte contre la pollution. Organismes qui travaillent à promouvoir l'air propre, l'eau propre, la réduction et la prévention de la pollution par le bruit, le contrôle des radiations, le traitement des déchets dangereux et des substances toxiques, la gestion des déchets solides et les programmes de recyclage.

Conservation et protection des ressources naturelles. Conservation et protection des ressources naturelles, y compris les ressources végétales, l'eau et l'énergie aux fins d'usage général et de l'agrément du public.

Embellissement de l'environnement et des espaces naturels. Jardins botaniques, arboretums, programmes d'horticulture et services d'aménagement paysager; comprend les organismes faisant la promotion de campagnes anti-ordures, de programmes de préservation des parcs, des espaces verts et des espaces ouverts en milieu urbain ou rural, et programmes d'embellissement des villes et des routes.

Protection et bien-être des animaux. Services de protection et de bien-être des animaux; comprend les refuges et les sociétés de protection des animaux.

Préservation et protection de la faune. Préservation et protection de la faune; comprend les sanctuaires et les refuges.

Services vétérinaires. Hôpitaux pour animaux et services offrant des soins aux animaux d'élevage et aux animaux de compagnie.

Groupe 6 : Développement et logement

Organismes communautaires et de quartier. Organismes œuvrant à l'amélioration de la qualité de vie dans les collectivités et les quartiers, p.ex. les associations de squatters, les organismes de développement local et les coopératives abritant des défavorisés.

Développement économique. Programmes et services destinés à améliorer l'infrastructure et la capacité économiques; comprend la réalisation d'éléments d'infrastructure comme les routes; les services financiers comme les associations de crédit et d'épargne, les programmes d'encouragement aux entrepreneurs, la consultation technique et en gestion ainsi que l'aide au développement rural.

Développement social. Organismes travaillant à l'amélioration de l'infrastructure et de la capacité des établissements et à l'allègement des problèmes sociaux ainsi qu'à l'amélioration du bien-être de la population.

Associations de logement. Développement, construction, gestion, location, financement et modernisation des logements.

Aide au logement. Organismes offrant des services de recherche de logement, des services juridiques et de l'aide connexe.



Programmes de formation à l'emploi. Organismes offrant et appuyant des programmes d'apprentissage, des stages, de la formation en cours d'emploi et d'autres programmes de formation.

Consultation et orientation professionnelles. Formation et orientation professionnelles, consultations, tests, et services connexes.

Réadaptation professionnelle et ateliers protégés. Organismes qui font la promotion de l'autonomie et d'activités rémunératrices au moyen de la formation en cours d'emploi et de l'emploi.

Groupe 7 : Droit, défense des intérêts et politique

Organismes de défense des intérêts. Organismes qui protègent les droits et défendent les intérêts de groupes particuliers de personnes, p.ex. les handicapés physiques, les personnes âgées, les enfants et les femmes.

Associations de défense des droits civils. Organismes qui travaillent à protéger ou à défendre les libertés civiles individuelles et les droits de la personne.

Associations ethniques. Organismes qui défendent les intérêts de membres appartenant à un groupe ethnique particulier ou leur offrent des services.

Associations civiques. Programmes et services destinés à favoriser et à promouvoir l'esprit de civisme.

Services juridiques. Services, conseils et aide juridiques pour le règlement des différends et les questions d'ordre juridique.

Prévention de la criminalité et politique d'intérêt public. Prévention de la criminalité pour promouvoir la sécurité et les mesures de précaution parmi les citoyens.

Réadaptation des contrevenants. Programmes et services visant à réintégrer les contrevenants; comprend les maisons de transition, les programmes de probation et de libération conditionnelle et les solutions de rechange à l'incarcération.

Aide aux victimes. Services, consultations et conseils aux victimes d'actes criminels.

Associations de protection du consommateur. Protection des droits du consommateur et amélioration du contrôle et de la qualité des produits.

Partis et organismes politiques. Activités et services visant à soutenir l'élection de certains candidats; comprend la diffusion d'information, les relations publiques et la collecte de fonds à des fins politiques.

Groupe 8 : Intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat

Fondations subventionnaires. Fondations privées; comprend les fondations d'entreprise, les fondations communautaires et les fondations indépendantes de droit public.

Promotion et appui aux bénévoles. Organismes qui recrutent, forment et placent des bénévoles et qui font la promotion du bénévolat.



Organismes de souscription de fonds. Organismes fédérés et collectifs de souscription de fonds; comprend les loteries.

Groupe 9 : Organismes internationaux

Programmes d'échange, d'amitié et culturels. Programmes et services destinés à encourager le respect mutuel et l'amitié à l'échelle internationale.

Associations d'aide au développement. Programmes et projets qui font la promotion du développement économique et social à l'étranger.

Organismes internationaux de secours en cas de catastrophe et d'aide aux sinistrés. Organismes qui recueillent, envoient et fournissent de l'aide à d'autres pays en cas de catastrophe ou d'urgence.

Organismes internationaux de droits de la personne et de promotion de la paix. Organismes qui œuvrent à la promotion et à la surveillance des droits de la personne et de la paix à l'étranger.

Groupe 10 : Religion

Congrégations. Églises, synagogues, temples, mosquées, lieux de pèlerinage, monastères, séminaires et organismes semblables qui font la promotion des croyances religieuses et célèbrent des services et des rituels religieux.

Associations de congrégations. Associations et auxiliaires de congrégations et d'organismes religieuses qui appuient les croyances, les services et les rituels religieux et en font la promotion.

Groupe 11 : Associations d'affaires et professionnelles, syndicats

Associations d'affaires. Organismes qui travaillent à promouvoir, régler et protéger les intérêts de branches particulières des affaires, p.ex. une association de fabricants, une association d'agriculteurs, une association de banquiers.

Associations professionnelles. Organismes qui travaillent à promouvoir, régler et protéger des intérêts professionnels, p.ex. ceux de l'association du Barreau ou des associations médicales.

Syndicats. Organismes qui travaillent à promouvoir, protéger et régler les droits et les intérêts des employés.

Groupe 12 : Autres domaines d'activité



Annexe C - Glossaire des principaux termes

Autre excédent d'exploitation

L'excédent d'exploitation moins les provisions pour consommation de capital.

Achats intermédiaires

La valeur des biens et services utilisés comme intrants dans un processus de production. Les biens ou services peuvent être soit transformés soit utilisés dans la production. Exclut les actifs fixes dont la consommation est comptabilisée comme provision pour consommation de capital. Aussi appelés consommation intermédiaire.

Dépenses courantes

Dépenses consacrées à la production courante (dépenses d'exploitation) et transferts courants aux autres secteurs.

Cotisations

Frais d'adhésion, cotisations et droits d'association reçus par les organismes sans but lucratif.

Épargne

Le total des revenus actuels moins le total des dépenses actuelles.

Excédent d'exploitation

L'excédent ou le déficit découlant de la production marchande d'organismes sans but lucratif.

Dépenses d'exploitation

Salaires, traitements et revenus supplémentaires du travail, consommation intermédiaire, provisions pour consommation de capital et impôts indirects nets sur les facteurs de production.

Impôts indirects nets sur les facteurs de production

Les impôts moins les subventions qui s'appliquent à l'emploi de main-d'œuvre et à la propriété ou à l'utilisation du sol, d'ouvrages et d'autres éléments d'actif utilisés aux fins de la production.

Production brute

La valeur totale de la production brute de biens et services par le secteur sans but lucratif, avant déduction de la consommation intermédiaire.

Produit intérieur brut (PIB)

La valeur totale, sans double compte, des biens et services produits sur une période donnée. Pour l'ensemble de l'économie, le PIB englobe tous les biens et services produits sur le territoire économique du Canada. Pour



le secteur sans but lucratif en particulier, il correspond à la contribution du secteur au PIB du Canada, c'est-à-dire à sa production brute moins sa consommation intermédiaire. Aussi appelé valeur ajoutée.

Produit intérieur brut aux prix de base

L'établissement de la valeur aux prix de base du PIB comprend le coût des facteurs de production (main-d'œuvre et capital utilisés dans le processus de production) y compris les impôts indirects nets prélevés sur ces facteurs.

Provisions pour consommation de capital

Provisions pour l'utilisation de capital fixe dans le processus de production. Aussi appelées amortissement.

Revenu de placements

Intérêts, dividendes et autres revenus de placements reçus sur des avoirs détenus par le secteur sans but lucratif.

Salaires, traitements et revenus supplémentaires du travail

Rémunération versée aux salariés en échange du travail accompli. Comprend les cotisations sociales des employeurs, comme les cotisations à l'assurance-emploi et aux régimes de pension, les indemnités d'accidents du travail, les régimes d'assurance de soins de santé et de soins dentaires et l'assurance-invalidité. Aussi appelés rémunération des salariés.

Taux d'emploi

Nombre de personnes employées exprimé en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus.

Transferts courants

Transferts unilatéraux de revenu entre agents, sans contrepartie de biens ou de services. Par exemple, les particuliers transfèrent du revenu au secteur sans but lucratif sous forme de dons de bienfaisance. Les administrations publiques transfèrent du revenu sous forme de subventions.

Valeur du bénévolat au coût de remplacement

Heures de bénévolat au coût de remplacement, c'est-à-dire au coût d'achat des mêmes services sur le marché du travail rémunéré.

Ventes de biens et services

Recettes tirées de la vente de biens ou de la prestation de services mis en vente dans le cours des opérations. Les recettes provenant du jeu pour fins de bienfaisance, le revenu locatif et les ventes aux administrations publiques entrent dans cette catégorie.



Bibliographie

- Commission des communautés européennes, Fonds monétaire international, Organisation pour la coopération et le développement économiques, Nations Unies et Banque mondiale. 1993, *Le Système de comptabilité nationale (SCN), 1993*, Bruxelles/Luxembourg, New York, Paris, Washington, D.C., publication des Nations Unies, n° de vente E.94.XVII.4.
- Day, K., et R.A. Devlin. 1997, *The Canadian Nonprofit Sector*, document de travail n° 2 des Réseaux canadiens de recherche en politiques sociales, Ottawa, RCRPP.
- Hall, M., et K. Banting. 2000, « The Nonprofit Sector in Canada: An Introduction », *The Nonprofit Sector in Canada: Roles and Relationships*, publié sous la direction de K. Banting, Kingston, School of Policy Studies, Université Queen's.
- Hall, M., L. McKeown, et K. Roberts. 2001, *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : points saillants de l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation*, produit n° 71-542-XIF au catalogue de Statistique Canada.
- Hirshhorn, R., éd. 1997, *The Emerging Sector: In Search of a Framework*, étude n° 01 des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, Ottawa, RCRPP.
- McMullen, K., et G. Schellenberg. 2003, *Mapping the Non-profit Sector*, document de recherche n° 1 des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques portant sur les ressources humaines dans le secteur à but non lucratif, Ottawa, RCRPP.
- Nations Unies. 2003, *Handbook of National Accounting: Handbook on Non-Profit Organismes in the System of National Accounts*, publication des Nations Unies, n° de vente E.03.XVII.9.
- Reed, P.B., et Valerie J. Howe. 1999, *Définition et classification du secteur sans but lucratif*, produit n° 750048MIF n° 07 au catalogue de Statistique Canada.
- Salamon, L., et autres. 1999, *Global Civil Society: Dimensions of the Nonprofit Sector*, Center for Civil Society Studies, Johns Hopkins University Institute for Policy Studies, Baltimore MD.
- Saunders, R. 2004, *Passions and Commitment Under Stress: Human Resource Issues in Canada's Non-profit Sector — A Synthesis Report*, document de recherche n° 5 des Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques portant sur les ressources humaines dans le secteur à but non lucratif, Ottawa, RCRPP.
- Scott, K. 2003, *Funding Matters: The Impact of Canada's New Funding Regime on Nonprofit and Voluntary Organizations*, Ottawa, Conseil canadien de développement social.
- Statistique Canada. 2004, *Comptes économiques et financiers nationaux, estimations trimestrielles*, Système de comptabilité nationale, produit n° 13-001-XPB au catalogue de Statistique Canada.
- Statistique Canada. (à paraître), *Guide du secteur public du Canada*, Système de comptabilité nationale, Division des institutions publiques.
- Statistique Canada. 1995, *Travail non rémunéré des ménages : mesure et évaluation*, Études de comptabilité nationale, produit n° 13-603F n° 3 au catalogue de Statistique Canada.
- Statistique Canada. 1989, *Guide de l'utilisateur pour le Système de comptabilité nationale du Canada*, Système de comptabilité nationale, produit n° 13-589F au catalogue de Statistique Canada.
- Tice, H., et les membres du NPI Handbook Test Group. 2002, *Portraying the Nonprofit Sector in Official Statistics: Early Findings from NPI Satellite Accounts*. Document présenté lors de la 27^e General Conference of the International Association for Research in Income and Wealth, tenue à Djurhamn, Suède, du 18 au 24 août, 2002.



Division des comptes des revenus et dépenses, série technique

La Division des comptes des revenus et dépenses (DCRD) offre des tirés à part d'articles techniques, que l'utilisateur peut obtenir sans frais. Voici la liste des tirés à part disponibles. Pour obtenir des copies, vous pouvez communiquer avec la responsable des services aux clients au 613-951-3810 ou vous pouvez écrire à DCRD, Statistique Canada, 21^e étage, édifice R.H. Coats, Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario, K1A 0T6. (Internet : iead-info-dcrd@statcan.ca)

1. «Les indices de prix Laspeyres, Paasche et en chaîne dans les comptes des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, quatrième trimestre 1988.
2. «Document technique sur le traitement de la production de céréales dans les comptes trimestriels des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1989.
3. «Révision des données de la période 1985-1988 dans les comptes nationaux des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1989.
4. «Incorporation dans les comptes des revenus et dépenses d'une décomposition de (investissement en machines et matériel», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1989.
5. «Les nouvelles estimations provinciales de la demande intérieure finale en prix constants», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, quatrième trimestre 1989.
6. «Produit intérieur brut en termes réels. sensibilité au choix de l'année de base», tiré à part de *L'Observateur économique canadien*, mai 1990.
7. «Révisions des données de la période 1986-1989 dans les comptes nationaux des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1990.
8. «Les indices de volume dans les comptes des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1990.
9. «Un nouvel indicateur des tendances de l'inflation par les salaires», tiré à part de *L'Observateur économique canadien*, septembre 1989.
10. «Tendances récentes des salaires», tiré à part de *L'Emploi et le revenu en perspective*, hiver 1990.
11. «Le système de comptabilité nationale du Canada et le système de comptabilité nationale des Nations Unies», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1990.
12. «La répartition des impôts indirects et des subventions aux composantes de la dépense finale», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1990.
13. «Le traitement de la TPS dans les comptes des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1991.
14. «L'introduction des indices de volume en chaîne dans les comptes des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1991.
15. «Révisions des données de la période 1987-1990 dans les comptes nationaux des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, deuxième trimestre 1991.
16. «Estimations en volume du commerce international des services commerciaux», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1991.



17. «Le défi de la mesure dans les comptes nationaux», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, quatrième trimestre 1991.
18. «Étude sur le flux des services de consommation générés par le stock de biens de consommation», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, quatrième trimestre 1991.
19. «La valeur du travail ménager au Canada. 1986», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1992.
20. «Révisions des données de la période 1988-1991 dans les comptes nationaux des revenus et dépenses», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, estimations annuelles. 1980-1991.
21. «Achats outre-frontière - Tendances et mesure», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1992.
22. «Comment lire» les statistiques produites par le gouvernement: un guide pratique», tiré à part de *Options Politiques*, vol. 14, n° 3, avril 1993.
23. «L'Actualité des comptes des revenus et dépenses trimestriels: une comparaison à l'échelle internationale», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1993.
24. «Comptes nationaux des revenus et dépenses: Estimations révisées pour la période de 1989 à 1992», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, estimations annuelles, 1981-1992.
25. «Comparaisons internationales des quantités et des prix: parités de pouvoir d'achat et dépenses réelles, Canada et États-Unis», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, estimations annuelles, 1981-1992.
26. «La ventilation par secteur du PIB au coût des facteurs», tiré à part de *comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1993
27. «La valeur du travail ménager au Canada, 1992», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, quatrième trimestre 1993.
28. «Évaluation de la dimension de l'économie souterraine: le point de vue de Statistique Canada», tiré à part de *L'Observateur économique canadien*, mai 1994.
29. «Comptes nationaux des revenus et dépenses: Estimations révisées pour la période de 1990 à 1993», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 1994.
30. «Rapport d'étape: élément environnemental des comptes nationaux du Canada», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, estimations annuelles, 1982-1993.
31. «Le Compte satellite du tourisme», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, deuxième trimestre 1994.
32. «Le système international de comptabilité nationale de 1993: son application au Canada», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*. troisième trimestre 1994.
33. «La révision de 1995 des Comptes économiques et financiers nationaux», tiré à part de *Comptes économiques et financiers nationaux*, premier trimestre 1995.
34. «Une introduction aux produits financiers dérivés», tiré à part de *Comptes économiques et financiers nationaux*, premier trimestre 1995.
35. «L'effet du changement d'année de base sur le PIB», tiré à part de *Comptes économiques et financiers nationaux*, deuxième trimestre 1996.
36. «Parités de pouvoir d'achat et dépenses réelles, États-Unis et Canada: mise à jour jusqu'à 1998», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, troisième trimestre 1999.



37. «Capitalisation des logiciels dans la comptabilité nationale», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, février 2002.
38. «Compte satellite provincial et territorial du tourisme pour le Canada, 1996», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, avril 2002.
39. «Parités de pouvoir d'achat et dépenses réelles, États-Unis et Canada», tiré à part de *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, premier trimestre 2002.
40. «Compte satellite provincial et territorial du tourisme pour le Canada, 1998», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, juin 2003.
41. «Recettes des administrations publiques attribuables au tourisme», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, septembre 2003.
42. «Méthodologie de l'indice de volume en chaîne Fisher», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, novembre 2003.
43. «Tendances provinciales et territoriales des statistiques Économiques: 1981 - 2000», *Comptes nationaux des revenus et dépenses série technique*, novembre 2003.



Le *Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat* contient de nouvelles statistiques sur la contribution économique du secteur sans but lucratif au Canada. Le compte satellite, qui fait partie du Système de comptabilité nationale du Canada, consiste en un ensemble de comptes économiques dont la valeur de la production (produit intérieur brut), les sources de revenus et les dépenses du secteur sans but lucratif canadien de 1997 à 1999. Le compte satellite comprend également un volet non-marchand qui attribue une valeur économique au travail bénévole en 1997 et en 2000.

La présente publication renferme une analyse descriptive de la taille, de la portée et de la nature du secteur sans but lucratif au Canada, et ce, d'un point de vue économique. Elle comprend également des tableaux statistiques ainsi que de l'information au sujet des concepts, des sources de données et des méthodes utilisés pour compiler les estimations. Il s'agit de la première d'une série de diffusions annuelles.

